

DEPAR
TEMENT
DANSE
2020-
2021

Université Paris 8 Vincennes-
Saint-Denis

DÉPARTEMENT DANSE

2, Rue de la liberté

93526 SAINT-DENIS CEDEX

SECRETARIAT : Bâtiment A, Salle 080

Tél : 01 49 40 65 22

E-mail : secretariat.danse@univ-paris8.fr

SALLE DES ENSEIGNANT·ES : Bâtiment A, Salle 154

Études :

<http://www-artweb.univ-paris8.fr>

Recherches :

<http://www.danse.univ-paris8.fr>

SOMMAIRE

SOMMAIRE
1.1 <u>INFORMATIONS PRATIQUES</u>
1.2 <u>CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE</u>
1.3 <u>LES ARTS À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VIII</u>
2 LE DÉPARTEMENT DANSE
2.1 <u>LES ENSEIGNANT·ES POUR 2019-2020</u>
2.2 <u>PRÉSENTATION</u>
2.3 <u>CURSUS ET DIPLOMES PROPOSÉS</u>
2.4 <u>DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS</u>
2.5 <u>INSCRIPTIONS</u>
2.6 <u>REGLES DE SCOLARITE</u>
2.7 <u>ETUDIER A L'ETRANGER</u>
2.8 <u>LE SITE PARIS 8 DANSE</u>
2.9 <u>L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANT·ES DU DÉPARTEMENT : ANACROUSE</u>
2.10 <u>LE STUDIO DE DANSE</u>
3 CONTENU DES FORMATIONS
3.1 <u>EMPLOI DU TEMPS GÉNÉRAL</u>
3.2 <u>PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA LICENCE</u>
3.3 <u>PROGRAMME GÉNÉRAL DU MASTER</u>
3.4 <u>FORMATION DOCTORALE</u>
4 SOUTIEN AU DEPARTEMENT : LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020
5 PLANNING

INFORMATIONS GENERALES

1.1 INFORMATIONS PRATIQUES

A) SITE WEB

Études : <http://www-artweb.univ-paris8.fr>

Études et recherche : <http://www.danse.univ-paris8.fr/>

B) CONTACTS ET TÉLÉPHONES

DEPARTEMENT DANSE :

Secrétariat : salle **A 080**

Tél. : 01 49 40 65 22

Horaires d'ouverture du secrétariat : Lundi 14h à 17h- Mardi-Mercredi-Jeudi : 11h à 13 h – 14 h à 17h. Fermé vendredi.

Responsable du département : Christine Roquet

Coordination administrative : Betty Attia Bacholas

Responsable de la Licence : Laurent Pichaud

Responsables du Master : Sylviane Pagès et Isabelle Ginot

Des permanences sont assurées par les enseignant-es : Isabelle Ginot, Mahalia Lassibille, Isabelle Launay, Sylviane Pagès, Julie Perrin, Laurent Pichaud, Christine Roquet. La salle des enseignant-es se trouve en **A154** (bât. A, 1^{er} étage, au-dessus du secrétariat).

Des permanences de tutorat sont aussi programmées au sein du département (affichage sur le panneau en face du secrétariat).

SERVICES GENERAUX DE L'UNIVERSITE – Bâtiment G - RDC :

Standard de l'Université 01 49 40 67 89

Bureau des inscriptions et transferts : 01 49 40 64 30 ou 64 35 ou 64 37 ou 40 42 ou 65 21

Admission des étudiants étrangers 01 49 40 64 33 ou 64 34 ou 71 03 ou 73 06

Bureau des bourses et aides sociales 01 49 40 64 07 ou 70 26

Bureau des diplômes UFR Arts 01 49 40 64 49

Le **Service d'action culturelle et artistique** (ACA) offre un important service de billetterie universitaire : opéra, concert, spectacles de danse, théâtre... à tarif réduit.

Entrée de l'Université – Tél : 01 49 40 65 09 ou 65 37

Le Guide de l'Étudiant-e présente les informations nécessaires pour les formalités d'admission et les inscriptions administratives. Vous pouvez vous le procurer ainsi que les brochures spécialisées au Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation

Bât A - salle 347 - Tel : 01 49 40 67 17 / 67 60

C) LIEUX

Les cours auront lieu majoritairement à l'Université (sauf mention contraire)

Université Paris 8

2, rue de la Liberté

93526 Saint Denis Cedex

Le studio de danse du département se situe salle A1 163.

Pour se rendre à l'Université :

- Par le métro, ligne 13, descendre à "Saint-Denis Université"
- Par le RER, ligne D (aux Halles ou à Gare du Nord), descendre à la gare de Saint-Denis et prendre le Bus 255

Certains cours auront lieu au Centre National de la Danse

1, rue Victor-Hugo

93507 Pantin Cedex

Métro Hoche – ligne 5

Certains cours pourront se dérouler dans des lieux partenaires (CNSM Conservatoire National Supérieur de Danse et Musique, 209 av Jean Jaurès 75019 Paris ; Pôle Supérieur Jazz, 8 rue Veron 75018 Paris (Abbesses), Laboratoires d'Aubervilliers, 41 rue Lécuyer 93300 Aubervilliers).

D) INFODANSE : Liste de diffusion des informations du département Danse

Cette liste vous permet de **recevoir toutes les informations concernant la vie du département**, notamment les changements ou informations de dernière minute. Attention, elle ne vous dispense pas de consulter le tableau d'affichage situé devant le secrétariat.

Il vous appartient de vous y inscrire ou désinscrire et de corriger vos éventuels changements d'adresse e-mail.

Pour vous inscrire :

- 1) Allez sur le site Artweb : <http://www-artweb.univ-paris8.fr>
- 2) Ouvrez la page « danse »
- 3) Inscription à la liste de diffusion sur la page d'accueil du département Danse.

E) TUTORAT

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement est mis en place pour répondre aux questions qui se posent à propos des emplois du temps, du programme de cours etc., ou pour aider dans réalisation des travaux demandés. C'est un espace d'échange ouvert quel que soit le moment du travail en cours : aide à la compréhension du sujet donné par l'enseignant, travail du plan, relecture de travaux... Il peut aussi être l'occasion de revoir des points méthodologiques sur le commentaire de texte, la dissertation, la synthèse, l'écrit de terrain, le dossier d'étape... Cela peut être en rendez-vous individuel ou en petit groupe. Il peut aussi être un espace de dialogue autour de votre parcours et des études en danse. N'hésitez pas à faire des propositions!

Les horaires des permanences des tuteurs ou tutrices sont communiqués par infodanse et affichés devant le secrétariat du département Danse.

1.2 CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

RENTRÉE UNIVERSITAIRE :

- Assemblée générale de tous les étudiants du département : 23 septembre à 10h (lieu en attente).
- Contrats pédagogiques obligatoires :
 - 1) des Licence, nouvelles et nouveaux arrivants et redoublants, du CNSM et du Pôle Supérieur : mercredi 23 septembre de 14h-17h30 (studio)
 - 2) des étudiant·es salarié·es (licence et master) ne pouvant pas se présenter sur les créneaux prévus : 17h30-19h30 (studio)
 - 3) des Master nouvelles et nouveaux arrivants et redoublants : jeudi 24 septembre 10h-13h (studio).
- Accueil par un tuteur d'accueil et visite de l'université
- Début des cours : Lundi 28 septembre 2020

ENSEIGNEMENT DU PREMIER SEMESTRE : 28 sept. au 19 décembre 2020 inclus

Vacances de Noël : du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus

Inter-semester (cours intensifs, examens, rattrapages) : 4 janvier au 25 janvier 2021

Une journée importante de Bilan du 1^{er} semestre : 25 janvier 2021

ENSEIGNEMENT DU SECOND SEMESTRE : 25 janvier au 9 mai 2021

Intensifs AVRIL : du 19 au 23 avril 2021 et/ou du 26 au 30 avril 2021. Celles et ceux qui ne suivent pas d'intensifs sont en vacances.

Inter-semester (cours intensifs, examens, rattrapages) : à partir du 10 mai 2021

Une journée importante de Bilan du 2^{ème} semestre : 10 mai 2021.

1.3 LES ARTS À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VIII

L'UFR 1 "Arts, Philosophie, esthétique "

La notoriété de l'Université de Paris VIII repose essentiellement, en France comme à l'étranger, sur la qualité novatrice de ses enseignements et l'importance accordée à l'expérimentation et à la recherche.

L'Université de Paris VIII est la seule qui rassemble en une même UFR (Unité de Formation et de Recherche) la philosophie et les différentes formations artistiques : Théâtre, Danse, Études Cinématographiques et Audiovisuelles, Musique, Photographie, Arts Plastiques, Arts et Technologie de l'Image.

Dès leur création, ces formations artistiques ont désiré associer la pratique à la théorie. Les enseignements ont su intégrer l'apport des Sciences Humaines comme des nouvelles disciplines scientifiques et des technologies sans se limiter aux catégories traditionnelles.

Le département Danse entretient des relations étroites avec les autres départements de l'UFR dans le domaine des enseignements et de la recherche, tout particulièrement ceux de Philosophie et de Musique.

2 LE DÉPARTEMENT DANSE

2.1 LES ENSEIGNANT·ES POUR 2020-2021

Présenté·es par ordre alphabétique :

Aurélie Berland, Artiste chorégraphique, Chargée de cours

Laura Flety, Docteure en Anthropologie, Chargée de cours

Isabelle Ginot, Professeure, Esthétique et méthodes somatiques

Guilherme Hinz, Doctorant, Histoire de la danse

Jacques Hoepffner, Chargé de cours, Artiste vidéaste

Myrto Katsiki, Doctorante, Histoire et Esthétique

Mahalia Lassibille, Maîtresse de Conférences, Anthropologie de la danse

Isabelle Launay, Professeure, Histoire et Esthétique

Joanne Leighton, Artiste chorégraphique, Chargée de cours

Emmanuelle Lyon, Chargée de cours, Danseuse, Analyse du mouvement

Julie Nioche, Artiste chorégraphique, Chargée de cours

Camille Paillet, Docteure en Histoire de la danse, Chargée de cours

Sylviane Pagès, Maîtresse de Conférences, Histoire et Esthétique

Romain Panassié, Chargé de cours, Artiste chorégraphique, Analyse du mouvement

Mélanie Papin, Docteure en Danse, Chargée de cours, Histoire et esthétique

Julie Perrin, Maîtresse de Conférences HDR, Esthétique et Analyse d'œuvres

Laurent Pichaud, Professeur associé, Artiste chorégraphique

Christine Roquet, Maîtresse de Conférences, Analyse du mouvement et Techniques du corps

Violeta Salvatierra, Doctorante, Chargée de cours, Pratiques somatiques

Laura Steil, Docteure en Anthropologie de la danse, Chargée de cours, Anthropologie de la danse

Katharina Van Dyk, Doctorante, Chargée de cours, Philosophie, Histoire de la danse

2.2 PRÉSENTATION

Le département Danse de Paris VIII a été fondé par le philosophe Michel Bernard en 1989. Il s'est constitué comme réponse et alternative aux besoins du milieu professionnel français, cruellement dépourvu d'espaces réflexifs et critiques. Il s'est fixé trois objectifs :

1. Constituer un espace de réflexion et d'échanges entre la création et la recherche

Le département Danse (qui dispense les diplômes de Licence, Master, Doctorat) est un espace de rencontre pour des danseurs, danseuses et chorégraphes, des chercheur-es, des professeur-es de danse, des critiques et des acteurs culturels et sociaux. Parce qu'elle s'attache avant tout à faire naître une parole et un discours issus de l'expérience de l'artiste chorégraphique et de la perception des œuvres dans un contexte donné, cette formation privilégie les liens entre la recherche et les danseurs et chorégraphes, notamment en danse contemporaine.

Les enseignements n'imposent pas un mode d'explication venu d'un savoir scientifique étranger qui occulterait la spécificité de cet art. Chaque travail d'atelier appelle une réflexion spécifique et toute analyse s'appuie sur l'expérience et sur des pratiques chorégraphiques précises. Mais si le champ contemporain fait référence, le département n'entend pas privilégier un style ou une esthétique précis ; les interprètes, pédagogues ou chorégraphes qui dirigent les ateliers sont invité-es en fonction d'un projet spécifique, et le plus souvent relié aux enseignements théoriques, et non en fonction d'une appartenance esthétique donnée. Par exemple, ces dernières années, Anne-Karine Lescop a dirigé une série d'ateliers autour de la reprise et réinterprétation d'un solo ; Cécile Proust, autour des performances féministes ; Julie Nioche, autour de l'image du corps ; Anne Collod autour de la relecture d'une œuvre d'Anna Halprin, Fabienne Compet à partir de *Trio A* d'Yvonne Rainer ; Loïc Touzé et Latifa Laâbissi un atelier de répertoire autour de leur pièce *Love* ; Boris Charmatz et Anne Karine Lescop ont produit avec les étudiants une forme d'événement, *All Cunningham* ; Fabrice Ramalingom, Jennifer Lacey, Christine Bastin ont donné des ateliers de création. Laetitia Doat a travaillé sur le répertoire d'Isadora Duncan, de Ruth Saint-Denis et Doris Humphrey, Katharina Van Dyk et Aurélie Berland sur celui de Mary Wigman et d'Isadora Duncan, Julie Perrin a développé une réflexion sur la danse *in situ* avec les chorégraphes Christophe Haleb, Gabriel Hernandez, Laurent Pichaud, Mathias Poisson, Edmond Russo ou Gustavo Ciriaco... Christine Roquet propose régulièrement un séminaire, « danser à deux », en collaboration avec des danseurs (Anatole Lorne, Marito Olsson, Jonathan Pranlas), Laurent Pichaud propose un atelier sur « performer la recherche ». Angela Loureiro a proposé des ateliers à partir de *Effort Shape*. Il ne s'agit pas ici de tenter de « présenter un éventail » de techniques, d'approches compositionnelles, etc., mais d'explorer des problématiques artistiques spécifiques. Par ailleurs, les étudiant-es sont issu-es de formations très différentes : danse classique, jazz, danses traditionnelles, hip-hop, etc., et le département développe une réflexion ouverte aux multiples formes de danse, tant scéniques que sociales, ceci dans divers espaces géographiques.

2. S'engager dans la recherche

Partant du terrain pour y retourner, l'ensemble des démarches entreprises a pour enjeu l'élaboration, à long terme, d'outils d'analyse propres au champ de l'analyse des œuvres et de leur critique, de la pédagogie en danse, de l'analyse du mouvement dansé, de l'anthropologie de la danse. La recherche sur la création contemporaine et son histoire est

une ambition essentielle de ce département, celle qui caractérise le mieux sa philosophie et sa singularité. Sans en avoir une appréhension limitée, il s'agit d'en souligner la variété, et au-delà de mettre en œuvre un regard réflexif et d'engager une capacité de questionnement qui est au cœur des activités de recherches.

La formation n'ouvre pas sur une simple initiation ou vulgarisation didactique : elle exige des étudiants un engagement personnel important. L'inscription aux cours, séminaires ou ateliers, constitue un engagement ferme et définitif qui, sauf problèmes de santé, familiaux ou professionnels sérieux, obligera l'étudiant à y participer sous peine de ne pas valider le cours.

Outre un effort de lecture et de réflexion, les étudiant·es doivent aussi assister régulièrement aux programmations de danse proposées dans les divers théâtres de Paris et sa banlieue. Cette formation n'est en aucun cas une formation technique d'interprète ou de chorégraphe, mais elle n'est pas exclusive d'un travail complémentaire de perfectionnement technique en danse dans des cours ou ateliers pris à l'extérieur.

3. Développer des collaborations extérieures

Depuis sa création, le département Danse a toujours travaillé en étroite collaboration avec d'autres associations, structures et instituts nationaux et internationaux de danse, comme, par exemple :

Les universités à l'étranger : département Danse de l'Université du Québec à Montréal, département Danse de l'Université Concordia à Montréal, UFBA de Salvador de Bahia, universités de Todai (Japon), Sao Paulo, Rio de Janeiro/Unirio, Porto Alegre/UFRGS, UFRJ (Brésil)...

Les départements Danse en France de l'Université de Nice Sophia Antipolis, de Lille 3, de Strasbourg... ;

Les formations supérieures de danse : CNSM de Paris, Pôle Supérieur de Paris Boulogne-Billancourt, le programme de recherche et composition chorégraphiques de Royaumont ;

Les centres nationaux dédiés à la danse : le Centre National de la Danse au sein duquel le Master danse est accueilli en résidence (Pantin), certains centres chorégraphiques nationaux...

Les théâtres, centres d'art, ou festivals : Théâtre de la ville (Paris), Théâtre de la Bastille (Paris), T2G (Saint-Denis), Théâtre de Gennevilliers, Forum culturel du Blanc-Mesnil, Espace 1789 (Saint-Ouen), Les Laboratoires d'Aubervilliers, Théâtre de Vanves.

Le département invite donc les danseurs et danseuses à tirer profit du recul ou de la problématisation que permet le cadre universitaire et de l'interrogation continue des artistes et des pédagogues sur l'évolution des pratiques chorégraphiques contemporaines. Il s'attache ainsi à promouvoir un véritable et fructueux échange avec les milieux artistiques.

Le public étudiant

Outre la formation antérieure exigée (pratique en danse et formation générale de base), le département Danse s'adresse à des étudiant·es ayant un intérêt clairement défini : certain·es d'entre elles et eux sont des pédagogues, interprètes, chorégraphes, critiques de danse confirmé·es cherchant à élargir leur champ d'action, ou à prendre du recul vis-à-vis de leur propre pratique. Les étudiant·es plus jeunes pour lesquels le programme du département Danse constitue une formation initiale (par opposition à une formation continue) doivent savoir que ce programme ne leur offrira pas les acquis techniques nécessaires à de nombreuses professions (techniques de danse, administration et gestion,

communication, etc.) et qu'ils et elles doivent donc envisager des études complémentaires en fonction de leur projet professionnel.

Le département danse s'est accordé avec différentes écoles supérieures en danse afin que les danseurs et danseuses en formation puissent aussi être étudiant-es à l'université et valider ainsi une licence Arts du spectacle – Danse, en même temps que leur DNSPD. Ainsi, de 2009 à 2013, le CNDC d'Angers – direction Emmanuelle Huynh a été en convention avec le département Danse de l'université Paris 8. Depuis 2009, des étudiant-es du CNSMDP se sont inscrit-es dans cette licence, en vertu de la convention qui relie les deux établissements. Depuis 2012, des étudiants du pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt pour la danse Jazz (CRR de Paris) <http://www.pspbb.fr/brochure/fr/#/11>) ont rejoint la licence Arts du spectacle-Danse.

2.3 CURSUS ET DIPLOMES PROPOSÉS

La formation permet aux étudiant·es d'acquérir les diplômes européens dits LMD :

- **La Licence « Musicologie - parcours danse »** niveau L3 nécessite la validation de 60 crédits (ECTS). L'entrée se fait sur équivalences universitaires et/ou acquis professionnels avec modulation du programme pédagogique en fonction du parcours de l'étudiant·e.

- **Le Master Arts mention Danse**

Le Master est organisé en 2 ans (M1, M2) et nécessite la validation de 120 crédits (ECTS), 60 en M1 et 60 en M2.

- **Le Doctorat « Esthétique, Sciences et Technologies des Arts », mention « Danse et arts du geste ».**

2.4 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Par ses enjeux et son organisation, la formation dispensée se distingue de celle d'une école professionnelle ou des conservatoires. La diversité initiale, tout comme le parcours des anciennes et anciens étudiants, montre que nos enseignements ouvrent sur un potentiel d'une grande variété en ce qui concerne les débouchés professionnels, potentiels qui ne concernent pas uniquement la scène chorégraphique :

- Enseignement supérieur et de recherche
- Métiers artistiques du spectacle vivant
- Gestion et administration des entreprises théâtrales et chorégraphiques et des institutions culturelles
- Concours des écoles professionnelles
- Pratique chorégraphique en milieu scolaire
- Pratique chorégraphique en milieu thérapeutique
- Critique (presse écrite principalement)

Cependant, et comme pour toute formation originale, le succès professionnel dépend largement de la motivation, de la ténacité et des qualités de chacun·e.

2.5 INSCRIPTIONS

A) ACCÈS AU CURSUS DANSE : Validation des acquis antérieurs

Ce cursus est ouvert à deux catégories d'étudiants :

POUR LA LICENCE :

- Ceux ou celles qui possèdent au moins une 2^{ème} année de Licence avec les mentions suivantes :
 - Arts, sections Théâtre, Musique, Arts Plastiques, Cinéma, Photographie, Histoire de l'Art
 - Sciences Humaines, section Philosophie, Lettres, Histoire, Psychologie, Sociologie, Ethnologie.
 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
 - Communication et Sciences du Langage, section Culture et Communication
 - ou un diplôme équivalent, et qui **ont acquis un bagage pratique en Danse** suffisant pour suivre les ateliers chorégraphiques et les cours d'analyse du mouvement proposés par la Formation.
- celles ou ceux qui sont danseurs, danseuses, professeur-es de danse ou chorégraphes professionnel·les et dont le parcours de formation, de création est reconnu.

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier qui sera examiné par une commission pédagogique qui estimera la possibilité d'accès à la Formation Danse.

Toutes les candidatures doivent être déposées sur : <http://www.univ-paris8.fr>, aux dates précisées par le département. Les dossiers téléchargés doivent être complétés et envoyés au secrétariat du département Danse dans les délais impartis. Seuls les dossiers complets seront examinés par la commission pédagogique du département.

POUR LE MASTER

- ceux ou celles qui **possèdent une expérience en danse** et un diplôme de licence ou niveau équivalent en études chorégraphiques. Il est également possible de candidater avec un diplôme antérieur (de niveau licence au moins) avec les mentions suivantes :
 - Arts, sections Théâtre, Musique, Arts Plastiques, Cinéma, Photographie, Histoire de l'Art, Arts et technologie de l'image ;
 - Sciences Humaines, section Philosophie, Lettres, Histoire, Psychologie, Sociologie, Ethnologie ;
 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ;
 - Communication et Sciences du Langage, section Culture et Communication.
- ceux ou celles qui sont danseurs, danseuses, professeur-es de danse ou chorégraphes professionnel·les et dont le parcours de formation, de création est reconnu.

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier qui sera examiné par une commission pédagogique qui estimera la possibilité d'accès à la Formation Danse.

Ce dossier comprend entre autres un **projet de recherche** de 4-5 pages comprenant :

- le sujet de la recherche
- la perspective et la problématique adoptée, ainsi que le corpus envisagé
- les sources utilisées
- une première bibliographie

Toutes les candidatures doivent être déposées sur : <http://www.univ-paris8.fr>, aux dates précisées par le département. Les dossiers téléchargés doivent être complétés et envoyés au secrétariat du département Danse dans les délais impartis. Seuls les dossiers complets seront examinés par la commission pédagogique du département.

B) ÉVALUATION DU NIVEAU LINGUISTIQUE DE FRANCAIS POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiantes et étudiants étrangers doivent avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française suffisante pour pouvoir suivre les cours (niveau B2).

Les étudiantes et étudiants étrangers (Licence et Master) ayant besoin d'un soutien pour les travaux à rendre (relecture, corrections du français), doivent se rendre **mi-septembre au département Français Langue Étrangère (ComFle)** en A 331 afin de s'inscrire aux tutorats et cours d'aide aux travaux.

Ils peuvent aussi contacter l'association **CISED** – 5, rue de la Liberté 93200 SAINT-DENIS tél : 01 49 71 20 15 – info@cised.fr - site : www.cised.fr

2.6 REGLES DE SCOLARITE

VALIDATION

Sur l'ensemble des cursus, la validation du travail de l'étudiant se fait sous une forme d'appréciation relative :

- **au type d'enseignement proposé** : ainsi, par exemple, seront exigés une analyse écrite ou orale, des notes critiques de lecture, des comptes rendus de l'état des recherches, une enquête ou une recherche documentaire s'il s'agit d'un cours théorique ou d'un essai d'écriture chorégraphique dans le cadre d'un atelier, etc.
- **à l'évolution du travail de l'étudiant-e durant un ou deux semestres**, en fonction de sa motivation, de son niveau initial, de son parcours antérieur et sa visée personnelle (pédagogie, création, recherche, gestion, administration, journalisme spécialisé, etc.).
- **à son engagement dans un projet collectif** de création, de documentation, d'analyse, d'expérimentation ou d'entraînement corporel, de gestion, d'initiation à des arts connexes, etc.

ANNEXES AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2020-2021

Les modalités de contrôle des connaissances ont été adoptées par la CFVU le 23 avril 2015. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

A) Licence Arts mention Musicologie/Parcours « Danse » (année de L3)

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

I – Validation des études

1 - Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. (*Article 5*)

Chacun des enseignements de la licence Danse donne lieu à une validation dont la nature et la date sont décidées par l'enseignant-e en concertation avec l'équipe pédagogique, afin de préserver autant que faire se peut un équilibre pour l'étudiant-e sur le semestre.

Selon les cours, cette validation peut prendre la forme d'un travail écrit (dissertation, synthèse de documents, analyse d'œuvre, dossier en lien avec le sujet de recherche de l'étudiant, etc.) et/ou d'un exposé.

Il revient à chaque enseignant-e d'établir et d'annoncer aux étudiant-es les coefficients des différents travaux demandés, pour le calcul de la moyenne.

Le contrôle continu peut être combiné à un examen de fin de semestre

Certains cours pratiques (ateliers) sont validés uniquement au contrôle continu (la présence de l'étudiant-e est alors indispensable sur la durée de l'atelier) : en licence, UE Analyse des

pratiques 1 et 2 (8 et 8 ECTS) ; UE Transversale M3P Atelier 1 (3 ECTS) ou EC Tremplin Atelier 3 Vidéodanse (3 ECTS) ; en master, UE 3 Gestes et société Atelier chorégraphique (5 ECTS). Tous les enseignements valent pour coefficient 1 sauf Suivi de Terrain Licence, (12 ECTS) coef. 2.

2 - Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. (*Articles 6 et 7*)

Hormis pour les ateliers pratiques susmentionnés, un aménagement est prévu pour les étudiant·es salarié·es qui ne pourraient pas assister à l'ensemble d'un cours afin de trouver une modalité adéquate de validation du cours. Cet aménagement se décide en concertation avec l'enseignant responsable du cours, l'étudiant doit en faire la demande le plus vite à ce dernier.

L'étudiant·e peut valider le cours en session 1 (janvier et juin) ou session 2 (juin et septembre).

3 - Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. (*Article 6*)

Au cas par cas et en discussion avec l'étudiant·e, des aménagements sont décidés pour l'étudiant·e qui ne pourrait pas assister à l'ensemble d'un cours. L'étudiant·e devra pouvoir assister à la moitié du cours au moins. Cet aménagement se décide en concertation avec l'enseignant·e responsable du cours, l'étudiant·e doit en faire la demande le plus vite à ce dernier.

Les supports de cours en ligne sur le site http://www.danse.univ-paris8.fr/supports_cours.php permettent de suivre à distance lors des absences, et d'avoir accès aux documents vidéo à partir desquels le travail souvent s'organise.

4 – Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. (*Article 7*)

Les notes retenues sont dans la plupart des cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal. Dans les autres cas, la note retenue est celle du contrôle terminal.

5 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*)

Les ateliers pratiques et les stages n'ouvrent pas droit à la session 2. L'étudiant·e est donc tenu·e de s'inscrire à un autre atelier au semestre suivant ou dans le même semestre.

6 – Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (*Article 12*)

Il n'y a pas de note plancher.

7 - Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (*Article 8*)

Nous n'avons pas les moyens de mettre en place la demande de renonciation. Dans l'attente du rattrapage, l'enseignant·e ne saisit pas une note en-dessous de la moyenne, sauf à la demande de l'étudiant·e.

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 13*)

L'étudiant·e peut se réinscrire à l'EC au semestre suivant ou l'année suivante, selon l'offre proposée.

II – Poursuite d'études au niveau supérieur

1 - Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (*Article 14*)

L'étudiant·e de L3 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE du contrat pédagogique établi en début d'année pour passer en Master.

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (*Article 14*)

L'étudiant·e de L3 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE du contrat pédagogique établi en début d'année pour passer en Master.

B) Master Arts mention Danse

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

I – Validation des études

1 –Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. (*Article 5*)

Chacun des enseignements du Master Arts mention Danse donne lieu à une validation dont la nature et la date sont décidées par l'enseignant·e en concertation avec l'équipe pédagogique au début de chaque semestre, afin

- de préserver un équilibre dans le calendrier du semestre pour l'étudiant·e ;
- de s'assurer que le nombre global de travaux à rendre soit réalisable ;
- de s'assurer de la diversité de la nature des exercices demandés.

Selon les cours, cette validation peut prendre la forme d'un travail écrit (dissertation, synthèse de documents, analyse d'œuvre, dossier en lien avec le sujet de recherche de l'étudiant·e, etc.) et/ou d'un exposé.

Il revient à chaque enseignant·e d'établir et d'annoncer aux étudiant·es les coefficients des différents travaux demandés, pour le calcul de la moyenne de l'EC concerné.

Le contrôle continu peut être combiné à un contrôle en fin de semestre.

Les cours et ateliers pratiques sont validés uniquement au contrôle continu (la présence de l'étudiant·e est alors indispensable sur la durée de l'atelier)

Tous les enseignements valent pour coefficient 1.

2 - Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. (*Articles 6 et 7*)

Hormis pour les ateliers pratiques susmentionnés, le contrôle continu est privilégié. Un aménagement est prévu pour les étudiant·es salarié·es qui ne pourraient pas assister à l'ensemble d'un cours afin de trouver une modalité adéquate de validation du cours, pouvant combiner contrôle continu et contrôle en fin de semestre.

L'étudiant·e peut valider le cours en session 1 ou session 2 (juin et septembre).

3 - Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. (*Article 6*)

Au cas par cas et en discussion avec l'étudiant·e, des aménagements sont décidés pour l'étudiant·e qui ne pourrait pas assister à l'ensemble d'un cours. L'étudiant·e doit formuler sa demande au plus tard lors de la 3^e semaine du semestre concerné.

Les supports de cours en ligne sur le site http://www.danse.univ-paris8.fr/supports_cours.php permettent de suivre à distance lors des absences, ou d'avoir accès aux documents vidéo à partir desquels le travail souvent s'organise.

4 –Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. (*Article 7*)

Les notes retenues sont dans la plupart des cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal. Dans les autres cas, la note retenue est celle du contrôle terminal. Chaque enseignant·e en informe l'étudiant·e.

5 - Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*)

Les ateliers pratiques n'ouvrent pas droit à la session 2. L'étudiant·e est donc tenu·e de s'inscrire à un autre atelier au semestre suivant (voire l'année suivante) ou dans le même semestre.

Les stages et les mémoires n'ouvrent pas droit à la session 2.

6 - Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (*Article 12*)

Il n'y a pas de note plancher.

7 - Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (*Article 8*)

Nous n'avons pas les moyens de mettre en place la demande de renonciation. Dans l'attente du rattrapage, l'enseignant·e ne saisit pas une note en dessous de la moyenne, sauf à la demande de l'étudiant·e.

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 13*)

L'étudiant·e peut se réinscrire à l'EC au semestre suivant ou l'année suivante, selon l'offre proposée.

II – Poursuite d'études au niveau supérieur

1 - Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (*Article 14*)

L'étudiant·e de M1 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE pour passer en M2.

L'étudiant·e de M2 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE pour obtenir le diplôme de Master.

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (*Article 14*)

Le passage en doctorat est conditionné aux modalités de candidatures stipulées pour l'entrée en doctorat.

2.7 ETUDIER A L'ETRANGER

Pour suivre une période d'enseignement dans une université ou un stage à l'étranger, vous pouvez participer :

- En Europe : à un programme d'échange Erasmus (universités de Stockholm, Berlin, Bologne...)
- Hors Europe : à un des programmes proposés sur le site, tels que Crepuq pour le Canada (Uqam, Concordia...), Micefa pour les États-Unis.
- Hors Europe : partir dans le cadre d'un accord d'échange bilatéral (Tokyo Today, Brown, UNIRIO...)

Les accords signés par Paris 8 avec ses partenaires internationaux vous permettront :

- de valider les unités d'enseignement (ECTS) à l'étranger pour l'obtention de votre diplôme.
- d'être exonéré des frais d'inscription dans l'université partenaire étrangère ;
- de postuler à des bourses de mobilités.

Lire attentivement toutes les informations sur le site de l'université, onglet INTERNATIONAL : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

Votre dossier de candidature sera examiné par le responsable de votre diplôme (en licence : Laurent Pichaud, en master : Sylviane Pagès ou Isabelle Ginot) et le pôle mobilité du service des relations et de la coopération internationales de mobilité de l'Université Paris 8. L'accord du service permet à l'étudiant·e d'engager les démarches en vue de finaliser son admission chez le partenaire. L'autorisation définitive est néanmoins suspendue à la décision de la décision du jury du diplôme visé.

Rappel des critères d'évaluation

Les dossiers doivent témoigner :

- d'un projet de formation crédible,
- d'un très bon dossier,
- d'une aisance suffisante dans la langue du pays d'accueil,
- d'une motivation argumentée pour le projet de formation envisagé.

Pour toute question concernant la procédure de candidature ou pour toute difficulté dans la constitution de votre dossier, veuillez contacter le Pôle mobilité étudiante du Service des Relations et de la Coopération Internationales au 01 49 40 64 12 ou 70 68 – bureau : par email Imaillard@univ-paris8.fr ou bureau : **à compléter**

Pour les étudiantes et étudiants étrangers arrivant en programme d'échanges au département Danse :

Vous pouvez contacter : - [Service des relations internationales](#) - Tél. : 01 49 40 64 12 - <https://www.univ-paris8.fr/-Informations-pratiques->

Et le responsable du diplôme dans lequel vous suivez des cours :

Licence Danse : Laurent Pichaud

Master Danse : Sylviane Pagès et Isabelle Ginot

2.8 LE SITE PARIS 8 DANSE

Site des études et recherches en danse à l'Université Paris 8

www.danse.univ-paris8.fr

PARIS 8 DANSE, le site des études et recherches en danse à l'université Paris 8 Saint-Denis, rassemble les travaux menés au sein du département Danse et par : l'équipe « Danse, geste et corporéité ».

Un grand nombre de publications des membres de l'équipe sont accessibles à la lecture dans leur intégralité.

Dans la **section « Chercheurs et publications »**, vous trouverez une présentation de la recherche et des membres de l'équipe du laboratoire. Chaque fiche chercheur contient la description de son parcours, ses axes de recherche, des inédits, la liste de ses publications et enseignements. Cette section présente également les réalisations collectives de l'équipe : colloques, publications, journées d'études, cycles de conférences.

La **section « Mémoires et thèses »** recense les travaux soutenus au département Danse depuis 1989. Certains mémoires sont disponibles en ligne.

La **section « Documents »** donne accès à un certain nombre de textes liés aux enseignements, témoignant plus largement des axes de recherche du département Danse : vous y trouverez, classés par thèmes, des textes inédits, des conférences, des productions d'étudiant·es, constituant autant de ressources souvent inédites pour la recherche en danse.

Dans la rubrique Documents, les étudiant·es inscrit·es au département danse ont accès, avec un code qui leur sera communiqué dans chaque cours, à des supports de cours en ligne.

2.9 L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU DÉPARTEMENT : ANACROUSE

L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par-là même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris VIII. Gérée par les étudiant·es pour les étudiant·es, elle se focalise sur trois actions principales, à savoir favoriser les liens entre étudiant·es à travers l'écoute, l'information et le développement d'un réseau de partenaires susceptible de proposer aux étudiant·es-danseurs et danseuses-chercheur·es des espaces de visibilité ; articuler la recherche et la pratique en danse à travers des propositions régulières ; favoriser la réflexion en danse et la publication de travaux des étudiant·es à travers la revue « Funambule ».

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département ainsi que la vente de la revue « Funambule ».

Pour en savoir plus, une seule adresse :
anacrousedanse.wordpress.com

2.10 LE STUDIO DE DANSE

Le studio de danse (A1 163) est réservé aux enseignements du département danse. Le planning du studio est géré par Betty Attia Bacholas.

Le studio est disponible dans les autres créneaux grâce à **l'association Anacrouse** qui en assure la mise à disposition, en concertation avec Betty Attia Bacholas : les étudiant·es du département danse peuvent ainsi avoir accès au studio, à certaines conditions précisées ci-dessous.

- L'association Anacrouse du département danse de l'université Paris 8 met à disposition le studio de danse selon le calendrier de cours du département Danse et selon les horaires d'ouverture et de fermeture de l'Université. Le respect de ce calendrier est impératif pour le bon déroulement du prêt.
- Aussi, **toute personne adhérente à l'association Anacrouse** peut faire une demande de prêt du studio de danse. L'adhésion est valable un an et son montant s'élève à 10 €.

Dans un souci de bon fonctionnement, Anacrouse a mis en place un certain nombre de règles, qui, si elles semblent restrictives au premier abord, constituent le moyen le plus fiable de continuer à offrir l'accès au studio :

- Le studio n'est disponible que pour une tranche horaire de trois heures maximum par personne et par jour.
- **La demande de prêt doit se faire impérativement deux semaines à l'avance** (étant donné que celle-ci doit attendre d'être confirmée) et uniquement par email. Le nom de la personne à contacter sera communiqué à la rentrée.
- **Une caution de 20 €** est requise à chaque nouvelle demande de prêt. Celle-ci sera restituée au moment de la reprise des clés, mais sera conservée dans les cas suivants :
 - Annulation de la réservation à la dernière minute et sans en informer les personnes concernées.
 - Horaires non respectés lors du rendez-vous fixé pour la remise des clés. Au-delà d'un retard de 10 minutes, la personne perd sa réservation et la caution est donc conservée.
 - Délai de la restitution des clés non respecté.
- Il est à noter qu'en **cas de perte des clés**, la personne se verrait facturer à ses propres frais le renouvellement de ces dernières.
- **Les clés du studio de danse devront être récupérées et restituées aux lieux et horaires fixés par la dernière personne à en être détentrice.**
- Il va de soi que les personnes utilisant le studio sont priées de laisser les locaux propres avant de quitter les lieux. Il est TRES important de fermer les fenêtres et les portes et de brancher l'alarme en quittant le studio. Toute négligence sera sanctionnée par une interdiction future d'utiliser le studio.

3 CONTENU DES FORMATIONS

3.1 EMPLOI DU TEMPS GÉNÉRAL

LICENCE - SEMESTRE 1

	9h30-12h30	12h30-15h30	15h30 -18h30
Lundi			
Mardi		<p>DA85EN01 Méthodologie de l'enquête de Terrain</p> <p>Terrain 1 G1 M. Lassibille <i>Studio</i></p>	<p>DA85EM03 Analyse du mouvement 1</p> <p>ADM gr. 1 15h30-18h30 ou 19h E. Lyon <i>studio</i></p>
Mercredi		<p>DA85EM01 Histoire de la Danse 1</p> <p>Histoire de la danse 1 gr.2 (DNSP3)</p> <p>I. Launay <i>Pôle Supérieur</i></p>	<p>DA85EN01 Méthodologie de l'enquête de Terrain</p> <p>Terrain 1 gr.2 (DNSP3)</p> <p>L. Steil <i>Pôle Supérieur</i></p>
Jeudi		<p>DA85EM01 Histoire de la Danse 1</p> <p>Histoire de la danse 1 gr.1</p> <p>S. Pagès <i>CND</i></p>	<p>DA85EN02 Méthodologie de l'écrit</p> <p>G. Hinz <i>CND</i></p>
Vendredi	<p>DA86EM02 Introduction aux discours sur le corps</p> <p>Discours sur le corps Gr.1</p> <p>L. Flety <i>Studio</i></p>	<p>DA85EM03 Analyse du mouvement 1</p> <p>ADM gr. 2 R. Panassié [calendrier spécial] <i>Studio</i></p>	

Intensifs, semi-intensifs et calendriers spéciaux :

- **DA85EM03 Analyse du mouvement 1 Gr. 2 : R. Panassié** : vendredi 12h30-18h30, 2 et 23 oct., 13 et 20 nov., 11 et 18 déc., Studio danse Paris 8

LICENCE - SEMESTRE 2

	9h-12h	12h-15h	15h-18h
Lundi			
Mardi		DA856EM04 Suivi de l'enquête de Terrain Terrain 2 G1 M. Lassibille <i>Salle UFR</i>	DA85EM02 Analyse d'œuvre Analyse d'œuvre Gr 2 15h30-18h30 I. Ginot <i>Salle UFR</i>
Mercredi	DA85EM02 Analyse d'œuvres Analyse d'œuvres Gr 1 M. Papin 9h30-12h30 [calendrier spécial] <i>CNSM, amphi</i>	DA86EM02 Introduction aux discours sur le corps Discours sur le corps Gr.2 C. Paillet 12h30-15h30 <i>Pôle Supérieur</i>	DA856EM04 Suivi de l'enquête de Terrain Terrain 2 G2 L. Steil 15h30-18h30 <i>Pôle Supérieur</i>
Jeudi			DA86EM03 Analyse du mouvement 2 Lecture du geste 2 C. Roquet <i>Studio</i>
Vendredi	DA86EM01 Histoire de la danse 2 Histoire de la danse 2 C. Paillet 8h00-11h <i>Studio</i>	DA85ET04 Tremplin métier Atelier 3 Vidéodanse J. Hoepffner [calendrier spécial] <i>Studio</i>	

DA85ET02 M3P Atelier 2 : Atelier Archives L. Pichaud, à distance. Deux RDV à présence obligatoire : lundi 12 octobre à 17h et lundi 25 janvier 2021

DA85EM02 Analyse d'œuvres M. Papin : les mercredis 20 et 27 janv., 3 fév., 10, 17 et 24 mars, 7 et 14 avril, 5 mai.

Intensifs JANVIER :

- **DA85ET01 M3P Atelier 1, K. Van Dyk et A. Berland**, 29, 30, janv. et 1^{er} fév. + 5, 6 et 8 fév. Ouvert aux master *studio*

Intensifs PAQUES :

- **DA85ET04 Atelier 3 Vidéodanse, J. Hoepffner**, 19 au 23 avril 2021, *Studio P8*

- **DA85EM04 Savoirs somatiques : V. Salvatierra** 26 au 30 avril, 10h-17h au *CNSMDP*
ou **R. Panassié** 26 au 30 avril, 10h-17h, au *CNSMDP*

MASTER 1 - SEMESTRE 1

	9h30-12h30	12h30-15h30	15h30 -18h30
Lundi			
Mardi			
Mercredi		DAE1ED01 Méthode 1 Méthodologie de la recherche 1 S. Pagès <i>CND</i>	DAE1ED05 Analyse chorégraphique des oeuvres Pratiques et contextes I. Ginot/J. Nioche <i>CND</i> [calendrier spécial]
Jeudi		DAE1ED02 Penser les catégories M. Lassibille <i>Studio</i>	
Vendredi		DAE3ED04 Analyse chorégraphique des oeuvres Pratiques et contextes I.Ginot/J. Nioche <i>Maison des métallos</i> [calendrier spécial]	

Intensifs, semi-intensifs, calendriers spéciaux :

-**DAE1ED05 Analyse chorégraphique des œuvres, Pratiques et contextes I. Ginot/J. Nioche** : 30 sept., 21 oct., 4 nov., 18 nov., 25 nov. 2 déc., 16 déc. au CND. Plus 1 journée à choisir, à la Maison des Métallos, parmi les dates suivantes en octobre : vendredi 10, vendredi 16, samedi 17, vendredi 23, samedi 24.

- **DAE1XD10 Atelier chorégraphique J. Leighton/J. Perrin** : 9, 10 et dimanche 11 oct. ; WE 7 et 8 nov., lundi 14 déc. 10h-17h aux Laboratoires d'Aubervilliers

-**DAE1ED03 M3P Approches historiques : Atelier Archives L. Pichaud**, à distance. Deux RDV à présence obligatoire : lundi 12 octobre à 17h et lundi 25 janvier 2021

- **DAE1XD10 Atelier 3 Vidéodanse, J. Hoepffner**, 19 au 23 avril 2021, *Studio P8*

MASTER 1 - SEMESTRE 2

	9h-12h	12h-15h	15h-18h
Mardi		DAE2ED02 Lecture du geste 2 Lire le geste dansé C. Roquet <i>Studio</i>	DAE2ED01 Méthodes 2 Méthodologie de la recherche 2 I. Launay <i>Studio</i>
Mercredi	DAE1ED04 Face aux oeuvres I. Launay & I. Ginot 10h-17h CND [calendrier spécial]		

Calendrier spécial

-**DAE1ED04 Face aux œuvres, Danses et pouvoir d'agir.** I. Ginot & I. Launay : 27 janv., 4 et 17 fév., 3, 17 et 31 mars, 5 mai, CND.

Intensifs JANVIER :

- **DA85ET01 M3P Atelier 1,** K. Van Dyk et A. Berland, 29, 30, janv. et 1^{er} fév. + 5, 6 et 8 fév. *studio*

MASTER 2 - SEMESTRE 1

	9h30-12h30	12h30 - 15h30	15h30 -18h30
Mardi			
Mercredi	DAE3ED06 L'art engage La chorégraphie au risque du réel J. Perrin 9h15-12h15 <i>CND</i>		DAE3ED04 Analyse chorégraphique des oeuvres Pratiques et contextes I. Ginot/J. Nioche <i>CND</i> [calendrier spécial]
Jeudi	DAE3ED01 Méthodes 3 Méthodologie de la recherche I.Ginot <i>Studio</i>		
Vendredi		DAE3ED04 Analyse chorégraphique des oeuvres Pratiques et contextes I.Ginot/J. Nioche <i>Maison des métallos</i> [calendrier spécial]	

Calendriers spéciaux

-DAE3ED04 Analyse chorégraphique des œuvres, Pratiques et contextes I. Ginot/J. Nioche : 30 sept., 21 oct., 4 nov., 18 nov., 25 nov. 2 déc., 16 déc.. Plus 1 journée à choisir, à la Maison des Métallos, parmi les dates suivantes en octobre : vendredi 10, vendredi 16, samedi 17, vendredi 23, samedi 24. Au CND.

Annuel semi-intensif SEM. DOCTORAL

6 journées :

Cette année, 4 journées seront consacrées au partage et suivi des recherches des doctorant-es et à l'invitation d'autres chercheurs et chercheuses.

11 et 12 décembre, Maison de la recherche Paris 8

11 et 12 mai, Maison de la recherche Paris 8 ou autre lieu à définir (10h-17h)

et 2 journées seront consacrées à la participation aux Rencontres de l'équipe « Danse, Geste et corporéité » organisées par Mahalia Lassibille et Julie Perrin (jours et horaires précisés à la rentrée)

MASTER 2 - SEMESTRE 2

	9h-12h	12h-15h	15h-18h
Mardi		DAE3ED03 Lecture du geste 2 Lire le geste dansé C. Roquet <i>Studio</i>	
Mercredi	DAE3ED02 Processus et formats de recherche L. Pichaud <i>CND [calendrier spécial]</i>		
	DAE3ED04 Face aux œuvres M1 I. Launay & I. Ginot <i>CND [calendrier spécial]</i> 10h-17h		
Jeudi		DAE3ED05 Histoire et anthropologie M. Lassibille <i>Salle UFR</i>	

Calendriers spéciaux :

-**DAE3ED02 Processus et formats de recherche, L. Pichaud** : 22-23 janvier : 10h-17h, studio de danse P8 – les mercredis : 10 février, 24 février, 10 mars, 24 mars, 13h-17h, CND Pantin, studio 9 ; 2-3 avril, 10h-17h, studio de danse P8.

-**DAE3ED04 Face aux œuvres, I. Ginot & I. Launay** : 27 janv., 4 et 17 fév., 3, 17 et 31 mars, 5 mai, CND.

Séminaire DOCTORAL

Annuel. 6 journées :

Cette année, 4 journées seront consacrées au partage et suivi des recherches des doctorant-es et à l'invitation d'autres chercheurs et chercheuses.

11 et 12 décembre, Maison de la recherche Paris 8

11 et 12 mai, Maison de la recherche Paris 8 ou autre lieu à définir (10h-17h)

et 2 journées seront consacrées à la participation aux Rencontres de l'équipe « Danse, Geste et corporéités » organisées par Mahalia Lassibille et Julie Perrin (jours et horaires précisés à la rentrée)

3.2 PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA LICENCE

Responsable pédagogique : Laurent Pichaud

La Licence Arts du spectacle – Danse s’obtient après avoir acquis 60 Crédits (ECTS). La commission pédagogique peut décider de la nécessité d’une modulation à la hausse du programme, selon le parcours de l’étudiant·e.

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d’enseignement). Chaque **UE** comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs). À chaque EC est affecté un nombre donné de crédits (**ECTS**).

L’obtention du diplôme de Licence est accordée par la commission pédagogique lorsque l’étudiant·e a validé le nombre d’ECTS répartis selon différents modules correspondant à son **contrat pédagogique** (établi lors de son inscription dans le diplôme et inscrit sur son procès-verbal).

Pour obtenir le diplôme, l’étudiant·e devra fournir le procès-verbal (PV) rempli et les documents nécessaires à la demande du diplôme (carte d’identité, relevés de notes, etc. Pièces à fournir affichées devant le secrétariat).

Organisation des enseignements de Licence 3

MAJEURE TRONC COMMUN

UE1 THEORIES, HISTOIRE ET ESTHETIQUE 1 DA85UM01

1 EC DA85EM01 à faire et 1EC DA85EM02 à faire soit 8 ECTS

EC HISTOIRE DE LA DANSE 1

[DA85EM01 Histoire de la danse 1 soit 4 ECTS]

Histoire de la danse en France, 2^{nde} moitié du XX^{ème} siècle Sylviane Pagès

1er semestre Jeudi 12h30-15h30, CND

Ce cours propose une approche historique de la danse contemporaine en France depuis les années 1950. Déconstruisant le mythe de « l'explosion de la jeune danse » ou « nouvelle danse française » dans les années 1980, le cours s'attachera à étudier les nombreuses circulations internationales, venues des Etats-Unis, d'Allemagne ou du Japon, qui ont nourri la danse contemporaine en France. Il abordera également l'évolution des institutions et les débats esthétiques qui ont structuré le champ chorégraphique. A partir d'études de cas, le cours s'appuiera sur différentes méthodologies (analyses d'œuvres, de documents, de réception critique et initiation au travail d'archive) ainsi que sur des enquêtes collectives menées par les étudiant-es.

OU

Projets esthétiques des modernités en danse (Europe 1900-1930) (avec DNSP)

Isabelle Launay

1er semestre Mercredi 12h30-15h30, Pôle Supérieur (PSPBB, Abbesses)

Le cours s'organise autour des dynamiques de travail de quelques artistes dits de « la modernité » en Europe (Fokine, Nijinski, Baker, Laban, Wigman, Gert, Schlemmer...) mais s'ouvrira à d'autres modernités extra-européennes afin de décentrer le récit historique et de le questionner, notamment par l'analyse des effets des circulations transnationales. On aborde ainsi les liens entre esthétique et politique à partir de leurs théories du geste dansé, de leurs techniques et matériaux de travail, de leur mode de composition, de leurs représentations et imaginaires du corps et des circulations des savoirs en danse. Le cours s'appuie à chaque séance sur les textes d'artistes et sur l'analyse de films d'archives. Il vise en outre à analyser leur mode de présence aujourd'hui et leurs reprises dans le champ des danses dites contemporaines.

Un travail à partir d'archives sera demandé aux étudiant-es sur les artistes Féral Benga, Olga Stens, ainsi que sur la pièce plus tardive de Michel Descombey *Frères humains*.

EC ANALYSE D'ŒUVRES

[DA85EM02 Analyse d'œuvres soit 4 ECTS]

Le handicap est en plein milieu Isabelle Ginot

2nd semestre Mardi 15h30-18h30 Salle UFR P8

Ce cours est consacré à l'analyse des œuvres impliquant des artistes (chorégraphes ou interprètes) en situation de handicap. Il s'agira donc de développer le regard sur les œuvres tout en affrontant les effets du handicap sur notre façon de regarder, en particulier lorsqu'on est un regardeur ou une regardeuse dite « valide ». Le cours naviguera entre des discussions sur les œuvres présentées, et une familiarisation avec quelques textes sur le handicap en scène.

OU

Analyse d'œuvres (avec DNSP)

Mélanie Papin

1^{er} et 2nd semestre Mercredi 9h30-12h30 (calendrier spécial : les mercredis 20 et 27 janv., 3 fév., 10, 17 et 24 mars, 7 et 14 avril, 5 mai), CNSMDP

Cet atelier s'inscrit dans la complémentarité et le dialogue des cours de culture chorégraphique dispensés par Virginie Garandau. Le premier objectif consistera à mettre en évidence des enjeux, des questions, des problématiques dont la danse, à travers différentes œuvres, courants esthétiques ou pratiques sociales, est porteuse au-delà ou aux côtés de la représentation spectaculaire. Nous tenterons d'interroger autant le champ de la danse lui-même que son rapport au monde et d'initier une pratique de regard critique. Le second objectif s'attachera à développer le rapport des étudiants à la parole et à l'écrit. Le dispositif de l'atelier sera axé sur la prise de parole et sa circulation (entre étudiants mais aussi entre étudiants et enseignantes). L'écriture sera également ici envisagée sinon comme une pratique quotidienne, du moins comme une pratique régulière (avec un potentiel de progression).

UE1 THEORIES, HISTOIRE ET ESTHETIQUE 2 DA86UM05

EC DA86EM01 et 1 EC DA86EM02 à faire soit 8 ECTS

EC HISTOIRE DE LA DANSE 2

[DA86EM01 Histoire de la danse 2 soit 4 ECTS]

Une histoire culturelle et esthétique de la danse par le prisme du divertissement (XIX^e-XX^e siècles)

Camille Paillet

2nd semestre Vendredi 8h-11h

Studio Paris 8

Ce cours est une initiation à l'histoire de la danse dans le contexte euro-américain aux XIX^e et XX^e siècles. Il invite à circuler entre les pratiques sociales, festives, spectaculaires et artistiques de la danse et à observer les interactions entre scène et société, entre espace théâtral, music-hall et bal. Tout en parcourant certains moments clés de cette longue période de l'histoire contemporaine, nous serons particulièrement attentifs et attentives aux apports des danses dites de divertissement dans l'histoire culturelle et esthétique des arts chorégraphiques, en Europe et aux États-Unis. Afin d'observer et d'analyser les processus de spectacularisation de certaines pratiques dansées issues du contexte des loisirs (valse, cakewalk, french-cancan, etc.), nous nous appuierons sur un vaste ensemble de documents

d'archives, en particulier les sources visuelles (iconographique, filmique et cinématographique). Le travail autour de ces matériaux sera l'occasion d'ouvrir une réflexion critique sur la fabrique des histoires de la danse en interrogeant leurs implications socioculturelles et politiques.

EC DISCOURS SUR LE CORPS

[DA86EM02 Discours sur le corps soit 4 ECTS]

Introduction aux discours sur le corps G1

Laura Flety

1^{er} semestre vendredi 9h30-12h30 Studio P8

Nous aborderons dans ce cours différentes approches de la notion de « corps » à travers des textes anthropologiques, historiques, sociologiques, philosophiques ou issus des théories du genre. Il s'agira de saisir la dimension sociale, politique et idéologique des discours sur le « corps ». Comment celui-ci est-il fabriqué, imaginé, projeté dans la société ? Comment articuler la question du corps vécu et du corps perçu ? La notion de corps invite également à réfléchir aux représentations, aux codes et normes qu'il cristallise, en questionnant le regard posé sur le « corps de l'autre ». Enfin, ce cours cherchera à élargir la réflexion à des notions extra-occidentales du corps et à la manière dont il constitue un système de relations avec l'altérité : esprits, ancêtres, morts, animaux et plantes.

OU

Introduction aux discours sur le corps G2 (avec DNSP) Camille Paillet

2nd semestre Mercredi 12h30-15h30 Pôle Supérieur (PSPBB Abbesses)

À la croisée de différentes disciplines, « le corps » est à la fois notre premier point d'ancrage et notre premier ethnocentrisme. Il s'agira, à travers des textes anthropologiques, sociologiques voire philosophiques de référence, de considérer en quoi il constitue une construction sociale, culturelle et politique. Nous verrons en particulier que les « discours sur le corps » ne peuvent faire l'économie d'un exercice réflexif sur nos propres représentations, ce qui permettra d'en saisir toute la dimension idéologique. Le cours envisagera ainsi la notion de corps dans son lien au pouvoir et au contre-pouvoir qui traverse notre quotidien.

UE2 ANALYSE DES PRATIQUES 1 DA85UM02

1 EC DA85EM03 à faire et 1 EC DA85EM04 à faire soit 8 ECTS

EC ANALYSE DU MOUVEMENT 1

[DA85EM03 Analyse du mouvement 1 soit 4 ECTS]

Lecture du geste G1

Emmanuelle Lyon

1^{er} semestre, mardi 15h30-18h30 ou 19h, studio

À la déclaration de Trisha Brown, « je veux savoir ce que je fais », nous pourrions ajouter un dessein supplémentaire : « je veux savoir ce que je regarde ». Ce cours d'initiation à la

lecture du geste posera les fondements théoriques de sa pratique (cours) et proposera d'explorer quelques outils indispensables à toute analyse du geste dansé à partir d'un travail perceptif et gestuel de base et une prise de conscience des coordinations fondamentales du mouvement (atelier). Ce cours s'adresse à celles et ceux qui n'auraient jamais rencontré l'analyse du mouvement, quel que soit le niveau d'inscription de l'étudiant-e, licence, master ou doctorat.

Godard Hubert, « le geste et sa perception » postface à Ginot, Michel, *La danse au XXème siècle*, Paris, Bordas, 1995.

Mauss Marcel, « les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1993, (1ère éd. 1950)

Straus Erwin, « la posture érigée » in *Revue Quant à la danse*, n°1, oct. 2004, p. 21

OU

Lecture du geste G2 Romain Panassié

1^{er} semestre, vendredi 12h30-18h30, studio. Calendrier spécial : vendredi 12h30-18h30, 2 et 23 oct., 13 et 20 nov., 11 et 18 déc.

À la déclaration de Trisha Brown, « je veux savoir ce que je fais », nous pourrions ajouter un dessein supplémentaire : « je veux savoir ce que je regarde ». Ce cours d'initiation à la lecture du geste posera les fondements théoriques de sa pratique (cours) et proposera d'explorer quelques outils indispensables à toute analyse du geste dansé à partir d'un travail perceptif et gestuel de base et une prise de conscience des coordinations fondamentales du mouvement (atelier). Ce cours s'adresse à celles et ceux qui n'auraient jamais rencontré l'analyse du mouvement, quel que soit le niveau d'inscription de l'étudiant-e, licence, master ou doctorat.

Godard Hubert, « le geste et sa perception » postface à Ginot, Michel, *La danse au XXème siècle*, Paris, Bordas, 1995.

Mauss Marcel, « les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1993, (1ère éd. 1950)

Straus Erwin, « la posture érigée » in *Revue Quant à la danse*, n°1, oct. 2004, p. 21

EC SAVOIRS SOMATIQUES

[DA85EM04 Savoirs somatiques soit 4 ECTS]

Savoirs somatiques (avec DNSP et CNSM) Violeta Salvatierra

2nd semestre Intensif 10h-17h semaine du 26 avril au 30 avril, CNSMDP

Les méthodes somatiques occupent une place singulière dans les pratiques du danseur : souvent appelées en renfort pour la prévention ou la réparation des accidents, au titre de « thérapies complémentaires », elles ont fait figure de pratiques « alternatives », voire subversives par rapport aux entraînements dominants, avant de s'intégrer dans de nombreuses pédagogies de la danse, au sein des cours mêmes, qui intègrent parfois des « exercices somatiques » comme partie initiale du cours, ou encore puisent dans les

principes et les concepts propres au champ somatique. Ce cours intensif proposera un parcours croisant pratique, lectures, et écriture à partir de l'expérience sensible.

OU

Introduction aux systèmes de transcription et répertoire (avec CNSM)

Romain Panassié

2nd semestre. Intensif 10h-17h, semaine du 26 au 30 avril, CNSMDP

À quoi sert une partition chorégraphique ? Comment y repérer des éléments stylistiques, caractéristiques de l'œuvre transcrite ? Comment les identifier, les nommer, les relier à une expérience vécue en mouvement ? Ce cours, essentiellement pratique, propose de découvrir le système d'écriture pour le mouvement publié par Rudolf Benesh en 1955, sous le nom de Benesh Movement Notation (BMN). Créé pour lire, analyser et transcrire le mouvement, il est utilisé dans le domaine chorégraphique mais aussi en ergonomie, médecine, anthropologie de la danse...

Comment redonner vie à une chorégraphie notée ? Comment relier différentes strates d'information, pour retrouver une globalité du corps en mouvement ?

Le croisement des regards AFCMD et BMN pour une lecture du geste dansé nous aidera à révéler des cohérences, à relier des coordinations inscrites dans la partition avec des éléments issus de recherches sur le corps en mouvement. Des ateliers d'improvisation, de lecture/observation et d'écriture permettront à chacun d'approfondir sa compréhension et appropriation des outils donnés par Rudolf Benesh.

Bibliographie

- BENESH Rudolf, BENESH Joan, *Reading Dance, the birth of choreology* (Anglais), Londres : Souvenir Press, 1977.
- MIRZABEKIANTZ Éliane, *Grammaire de la notation Benesh, Manuel élémentaire*, Pantin : Centre National de la Danse, 2000 (Collection Cahiers de la pédagogie).
- MIRZABEKIANTZ Éliane, *Comment la notation Benesh relève et révèle l'interprétation*, In : *La Revue du Conservatoire* [En ligne], La revue du Conservatoire, Le premier numéro, Dossier notation et interprétation, Contenus, mis à jour le : 18/07/2013, URL : <http://larevue.conservatoiredeparis.fr/index.php?id=1625>.
- MIRZABEKIANTZ Éliane, PANASSIÉ Romain, «Choréologue Benesh : un métier au cœur de la transmission des œuvres chorégraphiques», *La Revue du Conservatoire* [En ligne], Le septième numéro, Sources – Traditions – Inspirations, mis à jour le : 05/06/2019, URL : <http://larevue.conservatoiredeparis.fr/index.php?id=2032>.
- PANASSIÉ Romain, *La partition chorégraphique comme moyen d'accès à l'œuvre et source de collaborations artistiques*, *La Revue du Conservatoire* [En ligne], Le cinquième numéro, Création / Re-création, mis à jour le : 05/07/2017, URL : <http://larevue.conservatoiredeparis.fr/index.php?id=1625>.

UE2 ANALYSE DES PRATIQUES 2

EC DA86EM03 à faire et 1 EC DA86EM04 à faire soit 8 ECTS

[DA86EM03 Analyse du mouvement 2 soit 4 ECTS]

Lecture du geste dansé 2

Christine Roquet

2nd semestre, jeudi 15h-18h, studio

Ce cours de Lecture du geste est prévu en continuation de ceux du premier semestre. Avec Emmanuelle Lyon et/ou Romain Panassié, vous aurez exploré quelques outils indispensables à toute analyse du geste dansé à partir d'un travail perceptif et gestuel de base et une prise de conscience des coordinations fondamentales du mouvement. Je propose, dans ce cours, de synthétiser les fondements théoriques de l'approche complexe du geste expressif qui est au coeur de notre travail commun.

[DA86EM04 Suivi de l'enquête de terrain soit 4 ECTS]

Suivi de l'enquête de terrain Gr 1

Mahalia Lassibille

2nd semestre, mardi 12h-15h, salle UFR P8

Ce cours sera plus directement consacré à l'accompagnement du travail de terrain des étudiants, sur le plan de l'analyse des matériaux recueillis, la part réflexive nécessaire, l'élaboration d'une question critique, ainsi que la rédaction d'un dossier final.

OU

Suivi de l'enquête de terrain Gr 2 (avec DNSP)

Laura Steil

2nd semestre, mercredi 15h30-18h30, Pôle Supérieur (Abbesses)

Ce cours sera plus directement consacré à l'accompagnement du travail de terrain des étudiants, sur le plan de l'analyse des matériaux recueillis, la part réflexive nécessaire, l'élaboration d'une question critique, ainsi que la rédaction d'un dossier final.

DEMI MINEURE OUTILS ET METHODES

UE 3 METHODES DA85UN03

1 EC DA85EN01 à faire et une obligatoire à choix DA85EN02, DA85EN03 soit 8 ECTS

[DA85EN01 Méthodologie de l'enquête de terrain soit 4 ECTS]

Méthodologie de l'enquête de terrain Gr 1

Mahalia Lassibille

1^{er} semestre, mardi 12h30-15h30, studio

Le travail de terrain implique de se « frotter en chair et en os » à la matière que l'on entend étudier, ce qui nécessite des méthodes et un positionnement essentiels à déterminer. En s'appuyant sur des textes et des travaux contextualisés, il s'agira d'explorer les principaux outils méthodologiques utilisés et de réfléchir aux conditions de l'enquête, à la posture du chercheur et à la construction de la recherche. Le cours aura plus précisément pour but d'amener les étudiants à définir leur propre terrain, à mettre en œuvre leurs outils et à réfléchir, dans ce cadre, aux paramètres d'analyse des processus en danse.

OU

Méthodologie de l'enquête de terrain Gr 2 (avec DNSP) Laura Steil

1^{er} semestre, mercredi 15h30-18h30, Pôle Supérieur (PSPBB Abbesses)

Le travail de terrain implique de se « frotter en chair et en os » à la matière que l'on entend étudier, ce qui nécessite des méthodes et un positionnement essentiels à déterminer. En s'appuyant sur des textes et des travaux contextualisés, il s'agira d'explorer les principaux outils méthodologiques utilisés et de réfléchir aux conditions de l'enquête, à la posture du chercheur et à la construction de la recherche. Le cours aura plus précisément pour but d'amener les étudiants à définir leur propre terrain, à mettre en œuvre leurs outils et à réfléchir, dans ce cadre, aux paramètres d'analyse des processus en danse.

ET

DA85EN02 **Méthodologie de l'écrit**

Guilherme Hinz

1^{er} semestre, jeudi 15h30-18h30, CND, 4 ECTS

Ce cours, organisé sous forme d'atelier, vise à accompagner les étudiant·es de Licence dans l'acquisition des connaissances et pratiques de l'écrit et de la lecture liées à la spécificité du travail scientifique. À travers des exercices réguliers et des dispositifs variés, il permettra d'acquérir des outils méthodologiques (journal de bord, entretien, recherche documentaire, commentaire de texte, élaboration de problématique et plan, constitution d'une bibliographie, référencement des sources) et les bases d'une culture théorique en danse.

OU

DA85EN03 **EC Découverte méthodologie**

UFR Arts 4ECTS

TRANSVERSALE

UE 4 TRANSVERSALE 1 DA85UT04

1 atelier au choix DA85ET01 ou DA85ET02 et 1 EC Tremplin au choix DA85ET03 ou DA85ET04 soit 6 ECTS

[DA85ET01 M3P Atelier 1 soit 3 ECTS]

Atelier Duncan, danser, performer la révolution#2

Katharina Van Dyk et Aurélie Berland

2nd semestre, intensif 29, 30 janv. et 1^{er} fév ; 5, 6 et 8 fév., 9h-17h studio. Ouvert aux Master

Cet atelier à deux a pour objectif de traverser le répertoire dit « politique » ou « révolutionnaire » d'Isadora Duncan, qualifié aussi généralement de « dramatique ». Après une introduction à ce répertoire dans le contexte historique et esthétique de l'après Première Guerre Mondiale et des années 1920 en Europe, Russie et aux États-Unis, l'atelier s'articulera autour des questions suivantes : comment danser la révolution ? Qu'est-ce que cela implique tant en termes formels que d'états de corps ?

Afin d'alimenter la part créative de reconstruction (au sens d'un *re-enactment*) de la danse d'Isadora, le travail s'accompagnera d'une exploration personnelle au sein d'une diversité de sources : documents d'archive – notes de travail et textes de l'artiste, textes critiques d'époque, témoignages, extraits filmés, iconographie de nature diverse – et travaux de chercheurs issus de la littérature secondaire.

Nous mettrons l'accent plus particulièrement cette année sur quatre danses (pas ou peu connues / dansées en France): *Dubinushka*, la *Marche Slave*, la *Marseillaise* et l'*Internationale*. Que vient interroger cet aperçu de la danse duncanienne aujourd'hui ? Quelle familiarité ou étrangeté s'y lit pour nos corps contemporains marqués par de multiples influences ? Comment transmettre le (supposément ?) intransmissible ? Comment s'immerger dans le processus d'émergence d'une forme sans rien formaliser ou réifier ? Comment rejoindre autant qu'inventer une impulsion créatrice depuis des traces ? Comment des signes suggèrent un invisible dynamique qui les sous-tend ? Enfin, comment trouver des appuis (formels, imaginaires, énergétiques, etc.) pour parvenir à « jeter son corps dans la bataille » ?

OU

[DA85ET02 M3P Atelier 2 soit 3 ECTS]

Atelier Archives Laurent Pichaud

1^{er} semestre, à distance. Calendrier : deux RDV à présence obligatoire : lundi 12 octobre à 17h : choix et distribution des documents d'archives, lundi 25 janvier 2021 : restitution finale lors du bilan de semestre sous forme de Centre de Documentation performé.

Alors que nos recherches s'appuient souvent sur des archives consultées en des lieux et temps spécialisés (médiathèques, archives publiques ou privées), et donc avec des protocoles très particuliers (respect de consignes de sécurité strictes, port de gants pour les photos, confrontation à la valeur historique...), cet atelier propose de passer du temps avec un document d'archives chez soi durant un semestre.

Apprécier la « sensualité » d'un document – le grain du papier, son âge... –, dialoguer avec – l'exposer, le protéger, le *faire parler* –, découvrir que sa matérialité (le contenant) est aussi importante que son contenu (ce qu'il « dit »), etc.

Après un premier rendez-vous obligatoire en octobre où les documents seront distribués, cet atelier Art & Vie se déroulera à distance : tous les dix jours environ vous recevrez une consigne d'observation ou d'analyse à activer vis-à-vis du document. Le journal de bord de ces expériences, que vous tiendrez régulièrement, vaudra comme évaluation finale. Enfin lors du bilan du semestre (deuxième présence obligatoire), nous activerons un Centre de documentation performé pour partager ce que chacun-e aura vécu personnellement.

ET

[DA85ET03 EC Tremplin métier soit 3 ECTS]

Atelier Vidéodanse Jacques Hoepffner
2nd semestre, intensif 19 au 23 avril, 10h-17h, studio

L'atelier vidéo-Danse est un atelier de recherche et d'apprentissage autour des relations qui se nouent entre le mouvement et plus particulièrement le mouvement dansé et l'image animée. Ces rapports peuvent produire des objets artistiques et poétiques très divers, captation de spectacle, analyse du mouvement, création vidéographique, présence de l'image dans l'espace scénique.

J'organise tout d'abord une journée de présentation et de préparation (date à définir). Cette journée est nécessaire et obligatoire. Elle me permettra de vous donner des éléments artistiques, historiques et technologiques autour de la danse filmée, Elle vous permettra de mettre à jour et de préciser vos projets, de les évaluer, d'en discuter et de préparer au mieux l'atelier proprement dit. Cela permettra aussi de prévoir et de résoudre les problèmes techniques de vos projets.

Suite à la journée de préparation, vous mettrez en œuvre les projets dont vous avez écrit le synopsis et je vous donnerai des compléments théoriques et techniques pour vous aider à mener à bien ceux-ci.

Vous travaillerez par groupe afin de mutualiser matériel et compétences.

L'atelier se conclura par une présentation commentée de vos projets le vendredi après-midi. Nous envisagerons alors comment pourra avoir lieu votre participation à la semaine des arts de Paris 8.

OU

[DA85ET04 EC Tremplin master soit 3 ECTS]

EC Tremplin master

Cours à prendre dans le programme de master (Danse ou UFR Arts)

UE 4 TRANSVERSALE 2

2 EC obligatoires DA86ES01 et DA86XL10

1 EC libre au choix : DA86XDE0, DA86XLI0

DA86ES01 **Stage Terrain 1**
12 ECTS, coef. 2

Mahalia Lassibille

OU

DA86ES01 **Stage Terrain 2 (DNSP)**
12 ECTS, coef. 2

Laura Steil, Christine Roquet

ET

DA86XL10 **EC Langue vivante**
2 ECTS

EC LIBRE :

DA86XDE0 **EC Découverte** : Musique, Cinéma, Genre...
2 ECTS

DA86XLI0 **FLE (Français langues étrangères)**
2 ECTS

3.3 PROGRAMME GÉNÉRAL DU MASTER

Responsables pédagogiques : Sylviane PAGES, Isabelle GINOT

Le Master s'obtient en 2 ans (M1, M2).

Les sujets de recherche peuvent revêtir des formes multiples mais seront encouragées des études qui font écho aux questions et besoins du milieu chorégraphique actuel et de la recherche en danse. On peut distinguer :

- les sujets qui répondront à un programme de recherche déterminé par l'équipe enseignante et qui pourront porter sur différents aspects essentiels de la pratique chorégraphique (histoire, analyse des œuvres chorégraphiques, analyse des processus et des techniques...)
- ceux qui répondront à l'actualité de certains chorégraphes.

Les étudiant-es pourront se reporter à la liste indicative des sujets de recherche disponible dans les supports de cours en ligne (S. Pagès – Infos pédagogiques master).

Les enseignements sont distribués en **UE** (unités d'enseignement). Chaque **UE** comporte un ou plusieurs **EC** (éléments constitutifs). À chaque EC est affecté un nombre donné de crédits (**ECTS**).

L'obtention de l'année de master 1 est accordée par la commission pédagogique lorsque l'étudiant-e a validé le nombre d'ECTS répartis selon différents modules correspondant à son contrat pédagogique (établi lors de son inscription dans le diplôme et inscrit sur son attestation d'équivalence) et que le dossier d'étape de master 1 a été soutenu. L'étudiant-e ne pourra se présenter à la soutenance du dossier d'étape que si il ou elle a préalablement validé tous les enseignements nécessaires. La session de rattrapage des cours du 1^{er} et du 2^{ème} semestre a lieu en juin. Les soutenances de Master 1 ont lieu en juin.

Seuls les étudiant-es ayant obtenu leur master 1 avec mention Bien ou TB pourront se présenter en master 2.

L'obtention du diplôme de master est accordée par la commission pédagogique lorsque l'étudiant-e a validé le nombre d'ECTS répartis selon différents modules correspondant à son contrat pédagogique (établi lors de son inscription dans le diplôme) et que le mémoire de master 2 a été soutenu. L'étudiant-e ne pourra se présenter à la soutenance de mémoire que si il ou elle a préalablement validé tous les enseignements exigés et qu'il ou elle pourra en fournir la preuve grâce à l'établissement de son procès-verbal (PV).

La session de rattrapage des cours du 1^{er} semestre a lieu en juin ; celle des cours du 2^e semestre a lieu en septembre. Les soutenances de Master 2 ont lieu en juin ou septembre.

À noter qu'en tant qu'étudiant.e inscrit.e à l'université Paris 8, vous avez la possibilité de suivre des cours en auditeur ou auditrice libre (sans les valider) dans d'autres formations de l'université, sur accord préalable de l'enseignant.e concerné.e.

Organisation des enseignements de Master 1

UE 1 FONDAMENTAUX 1

1 EC DAE1ED01 et 1EC DAE1ED02 soit 10 ECTS

[DAE1ED01 Méthodes 1 soit 5 ECTS]

Initiation à la recherche en danse 1

Sylviane Pagès

1^{er} semestre mercredi 12h30-15h30 CND

Ce cours est conduit selon deux lignes de travail :

- un suivi collectif des questions méthodologiques (délimitation du sujet, état des lieux de la recherche sur le sujet, choix du corpus, mise en place d'une problématique, élaboration du plan) et un partage des découvertes et des difficultés dans le cadre d'exposés de recherche de chaque étudiant,

- des lectures de textes théoriques et méthodologiques issus des études en danse.

ET

[DAE1ED02 Penser les catégories soit 5 ECTS]

Anthropologie de la danse : vers une (dé)construction des catégories

Mahalia Lassibille

1^{er} semestre jeudi 12h30-15h30 Studio P8

Le recours aux catégories en danse entraîne régulièrement discussions et critiques, et pourtant nous les utilisons constamment dans nos travaux de recherches. Dès lors, comment le chercheur peut-il nommer et analyser des pratiques sans lui-même participer à l'édification de catégories explicites ou non ? Comment peut-il dépasser des mécanismes qui ont construit ses savoirs et tendent parfois à baliser son regard ?

Pour saisir les enjeux méthodologiques intrinsèques aux processus de catégorisation, le cours se concentrera sur l'étude de catégories utilisées autour de la « contemporanéité » en danse en Afrique. En passant par l'analyse de pratiques chorégraphiques contextualisées et la manière dont danseurs et chorégraphes se positionnent, il s'agira de souligner à la fois leur composante fictionnelle, leur caractère doctrinal et leur processus dynamique.

Les étudiants seront également amenés à interroger les catégories qui peuvent opérer dans leur travail de recherche.

Bibliographie indicative :

ADEWOLE Funmi, « La danse africaine en tant qu'art du spectacle », *Etre ensemble. Figures de la communauté en danse depuis le 20^{ème} siècle*, dir. ROUSSIER Claire, Pantin, Centre National de la Danse, 2003, p. 297-312

FRATAGNOLI Federica, LASSIBILLE Mahalia (dir), *Danser contemporain. Gestes croisés entre Afrique et Asie du Sud*, Deuxième Epoque, Montpellier, 2018

LENCLUD Gérard, « La tradition n'est plus ce qu'elle était », *Terrain*, 1987, N°9, p. 110-123

UE 1 FONDAMENTAUX 2

2 EC obligatoires DAE2ED01 + DAE2ED02 et 2 EC au choix : DAE2ES01, DVEAEE01, DAE2XL10 soit 12 ECTS

[DAE2ED01 Méthodes 2 soit 5 ECTS]

Initiation à la recherche 2 Isabelle Launay

2nd semestre, mardi 15h-18h, studio P8

Dans la suite du premier semestre, ce cours poursuit l'accompagnement méthodologique des recherches engagées par les étudiants. Le cours alternera entre différents formats : exposés oraux rendant compte de l'avancée des travaux de chacun, lectures collectives de textes théoriques, ateliers en petits groupes (analyse de documents, lecture du geste, construction du plan...), et points méthodologiques précis (recherche documentaire en bibliothèques spécialisées, mise en page, bibliographie, introduction du mémoire...)

ET

[DAE2ED02 Lecture du geste soit 7 ECTS]

Lire le geste dansé Christine Roquet

2nd semestre, mardi 12h-15h, studio P8

Ce cours est destiné aux étudiants de M1 et M2 et/ou doctorants et en particulier à ceux qui n'ont encore jamais croisé l'analyse du mouvement d'Hubert Godard sur leur chemin. Nous travaillerons ensemble sur un corpus de textes en tentant de les expliciter à l'aide de propositions pratiques. Ce cours est destiné également à familiariser les étudiants avec les supports épistémologiques de cette mouvance appelée « analyse du mouvement » et de les aider à intégrer ces savoirs au sein de leurs problématiques de recherche. Ce cours est obligatoire pour les étudiants de master qui n'ont pas suivi d'enseignement en analyse du mouvement dans le cursus de Paris 8.

Bibliographie :

Bernard Michel, « Sens et fiction », *Revue Nouvelles de danse*, n°17, Contredanse, Bruxelles, oct. 1993.

Godard Hubert, « Le geste et sa perception » postface à Ginot, Michel, *La danse au XXème siècle*, Paris, Bordas, 1995.

Laban Rudolf, *La maîtrise du mouvement*, trad. J. Challet-Haas et M. Bastien, Arles, Actes Sud, 1994.

Roquet Christine, *Vu du geste. Interpréter le mouvement dansé*, Pantin, CND, 2019.

ET 2 EC au choix

DAE2ES01 Stage

Soit 2 ECTS

DVEAEE01 EC Engagement

Soit 2 ECTS

L'EC Engagement permet de valoriser les activités associatives au sein de diverses associations, notamment l'association Anacrouse des étudiants du département Danse. Elle est soumise à un accord avec la responsable de Master et suppose un rapport précis d'activités.

DAE2XL10 **Langue**

Soit 2 ECTS

UE 2 HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA DANSE ET DES PRATIQUES PERFORMATIVES

1 EC DAE1ED03 et 1EC DAE1ED04 soit 10 ECTS

[DAE1ED03 Approches historiques soit 5 ECTS]

Atelier Archives (Licence)
Cf. programme de Licence

Laurent Pichaud

OU

Atelier Duncan, danser, performer la révolution#2
et Aurélie Berland
Cf. programme de Licence

(Licence)

Katharina Van Dyk

ET

[DAE1ED04 Face aux œuvres soit 5 ECTS]

Danses et pouvoir d'agir

I. Launay et I. Ginot

2nd semestre, mercredi 10h-17h, CND. Calendrier spécial : les mercredis 27 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 5 mai

Ce séminaire aura lieu sur sept journées. Mené depuis trois ans, il poursuivra l'analyse de pièces chorégraphiques qui oeuvrent avec des figures socialement rejetées ou qualifiées d' « atypiques », « autres », ou encore en partie invisibilisées dans le champ chorégraphique dit « contemporain ». Et cela de diverses façons : soit parce qu'elles ne correspondent pas aux canons gestuels et corporels d'une danse contemporaine dominante, soit parce qu'elles sont socialement marginalisées, ou les deux à la fois. C'est leur pouvoir d'agir, leur travail de subjectivation, leur inventivité et les puissances possibles avec lesquelles elles s'emparent de la scène qu'il nous importe d'analyser. Ce séminaire se propose comme un atelier d'analyses d'œuvres, dès lors que chaque séance traitera d'une œuvre spécifique pour observer ce que font au territoire d'une danse contemporaine en France, l'activité de sujets venus d'autres territoires sociaux et culturels et l'importance des circulations transculturelles qui les animent.

Des séances-rencontres avec les artistes des œuvres étudiées seront organisées.

Corpus indicatif : *De Françoise à Alice*, de Mickaël Phelippeau (Espace 1789 de Saint Ouen, 28 et 29 janvier) *Pour que le ciel ne tombe pas* de Lia Rodrigues, *Strates* de Bintou Dembelé.

UE 3 GESTES ET SOCIÉTÉS

1 EC obligatoire DAE1ED05 et 1 EC obligatoire à choix DAE1XDI0 soit 10 ECTS

[DAE1ED05 Pratiques et contextes soit 5 ECTS]

Mouvements engagés

I. Ginot et Julie Nioche (chorégraphe et

performeuse)

1^{er} semestre, mercredi 15h30-20h30, CND. Calendrier spécial : les 30 sept., 21 oct., 4, 18, 25 nov., 2 et 16 décembre. A la Maison des Métallos (94 rue Jean Pierre Timbaud, 75011 Paris, Métro Couronne ou Parmentier) : participation à 1 ou 2 journées au choix, de 9h30 à 17h00 : samedi 10 oct., vendredi 16 et samedi 17 oct, vendredi 23 et samedi 24 octobre.

Que serait un « projet corporellement et socialement engagé » ? Multiples sont les formes d'interventions artistiques qui cherchent à échapper aux institutions de la danse. Julie Nioche revendique depuis très longtemps que les projets qu'elle réalise avec des publics dits « vulnérables », et au sein d'institutions du champ médico-social sont des projets artistiques à part entière. Pourtant, on parle peu, à propos de ces projets « socialement situés », des normes, des injonctions, des modalités de production, ni des astuces, des imaginaires, des motivations artistiques qui animent les artistes. A partir de récits d'expériences passées ou en cours, cet atelier expérimental aura pour enjeu de construire des outils artistiques et politiques pour la réalisation de ces créations en milieux souvent difficiles, voire parfois hostiles. Une partie se déroulera au sein de « BODYSTORMINGS » à la Maison des Métallos, auxquels participeront également des professionnels artistes, travailleurs sociaux, programmeurs, etc.

OU

La chorégraphie au risque du réel

Julie Perrin

1er semestre mercredi 9h15-12h15, CND

Lorsque les chorégraphes sortent des théâtres, s'exacerbe la question de savoir comment l'art peut et veut se mettre en relation avec le réel. Ce contact entre, d'une part, des savoirs propres au champ chorégraphique et, d'autre part, une activité sociale, un lieu quotidien ou bien un espace de nature stimule la réflexion sur ce que peut l'art aujourd'hui. Cela exige en outre d'éclaircir, sans concession, la part du réel qui est laissée de côté. Il s'agira bien d'élucider la façon dont des chorégraphes occidentaux ont, depuis le début du xx^e siècle, présenté ou créé leurs danses dans des contextes divers et les implications d'un tel choix : quels savoirs chorégraphiques ont alors été mis en jeu, c'est-à-dire à la fois mobilisés et mis en doute ? Quelle est la capacité de la danse et de la chorégraphie à se réinventer en contexte ou à se découvrir d'autres potentiels esthétiques, symboliques ou politiques ? En quoi ces projets chorégraphiques sont-ils alors porteurs d'une expérience de l'art et de la vie renouvelée, susceptible de nous transformer collectivement ? Ces projets chorégraphiques rouvrent inévitablement les débats sur les théories de l'art (les notions d'auteur, d'œuvre, de spectateur, de danse, de documentation...) et sur les conditions économiques ou les modes d'existence de l'art chorégraphique. Ils poussent en outre à définir quelle expérience de l'art nous voulons.

Evénements en lien avec le cours :

Festival Plastique Danse Flore, Versailles, 5 et 6 septembre.

La ballade des plantes en balade, par Ondine Cloez et Adrien Mesot, Laboratoires d'Aubervilliers, samedi 24 octobre, 15h.

Mouvements engagés, une conférence en pratique, par Julie Nioche et Isabelle Ginot, Maison des Métallos, 30 octobre, 19h.

Rencontre internationale *Site Dance*, organisées par J. Perrin, avec K. Barbour, J. Clavel, V. Hunter, M. Kloetzel, J. Leighton, L. Pichaud, 12 novembre, 18h (à confirmer).

ET

[DAE1XDIO Atelier chorégraphique soit 5 ECTS]

Chorégraphies *in situ* Joanne Leighton et Julie Perrin

1^{er} semestre, calendrier spécial : ven. 9, sam. 10, dim. 11 octobre, sam. 7 et dim. 8 novembre, lun. 14 décembre, 10h-17h, Laboratoires d'Aubervilliers

À travers son projet de compagnie WLDN (www.wldn.fr), la chorégraphe Joanne Leighton explore les notions d'espace et de site. Elle propose une ouverture vers un travail sur scène et hors scène où chaque lieu au-delà des frontières, concret ou virtuel et où chaque corps, au-delà des individualités, deviennent le champ de l'expérimentation chorégraphique et interpellent la notion du même et de l'autre.

Cet atelier sera l'occasion de rencontrer sa démarche et sa conception de la chorégraphie *in situ*, à partir de mises en pratiques et d'un dialogue sur plusieurs de ses projets : *Les Modulables* (depuis 2005) ; *Made in... series* (depuis 2010) qui sera créé à Saint-Ouen dans le cadre de sa résidence à l'Espace 1789 ; *WALK #...* (depuis 2017) ; sa prochaine création *People United* (2021) qui emprunte ses matières aux mouvements universels que nous partageons tous dans l'espace public ; et plus particulièrement *Les Veilleurs* (depuis 2011).

Inclus au programme de l'atelier :

Rencontre internationale *Site Dance*, organisées par J. Perrin, avec K. Barbour, J. Clavel, V. Hunter, M. Kloetzel, J. Leighton, L. Pichaud, 12 novembre, 18h (à confirmer).

Deux spectacles :

- *An Immigrant's Story*, Wanjiru Kamuyu ; *Never Twenty One*, Smail Kanouté, Espace 1789, 24 novembre 2020, 20h. Ou :
- *La ballade des plantes en balade*, par Ondine Cloez et Adrien Mesot, Laboratoires d'Aubervilliers, samedi 24 octobre, 15h.

Autres événements en lien avec le cours :

- *L&L*, Camille Laurens et Joanne Leighton, Bibliothèque Violette Leduc, Paris 11, 19 décembre 2020.
- Atelier tout public *Made in Saint-Ouen*, Joanne Leighton, Espace 1789, et présentation le 19 juin 2021.
- *People United*, Joanne Leighton, Atelier de Paris/CDCN, 6 mai 2021.

Attention, pour accompagner cet atelier, les étudiants doivent suivre le cours de Julie Perrin, La chorégraphie au risque du réel.

OU

Atelier Vidéodanse (Licence)
2nd semestre Intensif 19 au 23 avril, Studio P8
Cf. programme de Licence

Jacques Hoepffner

OU

EC UFR Arts, Genre, Droit...
Cours de la Licence 3 Danse

UE MATERIAUX DE RECHERCHE

1 EC obligatoire soit 14 ECTS

DAE2ER07 Matériaux de recherche
Ecrit et présentation orale du dossier d'étape de M1

Organisation des enseignements de Master 2

UE 1 FONDAMENTAUX 3

3 EC obligatoires : DAE3ED01, DAE3ED02, DAE3ED03 soit 15 ECTS

[DAE3ED01 Méthodes 3 soit 5 ECTS]

Méthodologie de la recherche 3 Isabelle Ginot
1^{er} semestre, jeudi 9h30-12h30, studio P8

Ce cours est conduit selon deux lignes de travail :

- un suivi collectif des questions méthodologiques (délimitation du sujet, état des lieux de la recherche, choix du corpus, mise en place d'une problématique, élaboration du plan, constitution d'une bibliographie) et un partage des découvertes et difficultés dans le cadre d'exposés de recherches de chaque étudiant.
- Des lectures de textes théoriques et méthodologiques issus des études en danse.

[DAE3ED02 Processus et formats de recherche soit 5 ECTS]

Performer la recherche Laurent Pichaud
2nd semestre, mercredi 10h-17h, CND. Calendrier spécial

Comment des outils performatifs informent à la fois les méthodologies de recherche universitaire dans lesquelles nous sommes investi-es et la manière possible de présenter ces recherches en public ? À partir d'un travail régulier d'exercices performatifs, ce cours-atelier méthodologique s'inventera sous la forme d'un laboratoire où chaque étudiant-e chercheur-e pourra faire jouer ses propres focus et dynamiques pour témoigner, déployer et mettre en réflexion l'actualité de sa recherche.

Conférences collectives spontanées, micro-performances, temps performatifs avec public invité... alterneront et s'adapteront au vécu de l'année universitaire. De l'élaboration de son corpus à l'invention de sa méthodologie, du temps introspectif jusqu'à la mise en écriture de son mémoire/dossier d'étape, chaque « état de recherche » traversé se fera ainsi matériau performatif.

[DAE3ED03 Lecture du geste soit 5 ECTS]

Lire le geste dansé Christine Roquet
2nd semestre, mardi 12h-15h, studio P8
Cf. programme de M1

UE ? ACTUALITES DES RECHERCHES THEORIQUES ET PRATIQUES EN DANSE

2 EC obligatoires au choix : DAE3ED04, DAE3ED05, DAE3ED06 soit 10 ECTS

[DAE3ED04 Analyse chorégraphiques des œuvres soit 5 ECTS]

Danses et pouvoir d'agir

I. Launay et I. Ginot

2nd semestre, mercredi 10h-17h , CND. Calendrier spécial : les mercredis 27 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 5 mai

Cf. texte programme du M1

OU

Mouvements engagés (performeuse)

I. Ginot et Julie Nioche (chorégraphe et

1^{er} semestre, mercredi 15h30-20h30, CND. Calendrier spécial : les 30 sept., 21 oct., 4, 18, 25 nov., 2 et 16 décembre. A la Maison des Métallos (94 rue Jean Pierre Timbaud, 75011 Paris, Métro Couronne ou Parmentier) : participation à 1 ou 2 journées au choix , de 9h30 à 17h00 : samedi 10 oct., vendredi 16 et samedi 17 oct, vendredi 23 et samedi 24 octobre.

Cf. programme de M1

[DAE3ED05 Histoire et anthropologie soit 5 ECTS]

Ecrire « la danse » en anthropologie

Mahalia Lassibille

2nd semestre, jeudi 12h-15h, salle UFR P8

Ecrire est une activité centrale en anthropologie de la danse, en même temps que ce geste n'est ni neutre ni innocent. Non seulement le transfert sur papier pose un ensemble de difficultés, mais l'écriture renvoie sans cesse l'anthropologue aux risques ethnocentriques qui menacent sa démarche. Comment peut-il en effet rendre compte de pratiques par des moyens graphiques qui en transforment le contenu ? En quoi écrire « la danse » comprend en soi une part de violence ?

A partir de textes de différents anthropologues (textes fondateurs, recherches récentes), d'ancrage concret dans des terrains spécifiques et d'exercices menés ensemble, il s'agira d'associer les problématiques d'écriture posées à la fois en danse et en anthropologie, d'interroger les différentes formes possibles et de penser les relations entre la question posée et les outils utilisés, entre le mouvement et le signe, entre le chercheur et les acteurs.

Bibliographie indicative :

CLIFFORD James, « De l'autorité en ethnographie », *L'ethnographie*, N°90-91, t. 79, 1983 : 87-118

COLLEYN Jean-Paul, « Fiction et fictions en anthropologie », *L'Homme*, N°175-176, 2005, pp. 147-163

DEL VALLE Marian, MAUMAYR Bianca, NORDERA Marina, PAILLET Camille, SINI Alessandra, *Pratiques de la pensée en danse. Les ateliers de la danse*, L'Harmattan, Thyrse N° 14, 2020
GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Ed° de Minuit, Paris, 1979 ; *Pouvoirs et savoirs de l'écriture*, Ed° La dispute, Paris, 2007

[DAE3ED06 L'art engage soit 5 ECTS]

La chorégraphie au risque du réel Julie Perrin
1er semestre mercredi 9h15-12h15, CND

Lorsque les chorégraphes sortent des théâtres, s'exacerbe la question de savoir comment l'art peut et veut se mettre en relation avec le réel. Ce contact entre, d'une part, des savoirs propres au champ chorégraphique et, d'autre part, une activité sociale, un lieu quotidien ou bien un espace de nature stimule la réflexion sur ce que peut l'art aujourd'hui. Cela exige en outre d'éclaircir, sans concession, la part du réel qui est laissée de côté. Il s'agira bien d'élucider la façon dont des chorégraphes occidentaux ont, depuis le début du xx^e siècle, présenté ou créé leurs danses dans des contextes divers et les implications d'un tel choix : quels savoirs chorégraphiques ont alors été mis en jeu, c'est-à-dire à la fois mobilisés et mis en doute ? Quelle est la capacité de la danse et de la chorégraphie à se réinventer en contexte ou à se découvrir d'autres potentiels esthétiques, symboliques ou politiques ? En quoi ces projets chorégraphiques sont-ils alors porteurs d'une expérience de l'art et de la vie renouvelée, susceptible de nous transformer collectivement ? Ces projets chorégraphiques rouvrent inévitablement les débats sur les théories de l'art (les notions d'auteur, d'œuvre, de spectateur, de danse, de documentation...) et sur les conditions économiques ou les modes d'existence de l'art chorégraphique. Ils poussent en outre à définir quelle expérience de l'art nous voulons.

Événements en lien avec le cours :

Festival Plastique Danse Flore, Versailles, 5 et 6 septembre.

La ballade des plantes en balade, par Ondine Cloez et Adrien Mesot, Laboratoires d'Aubervilliers, samedi 24 octobre, 15h.

Mouvements engagés, une conférence en pratique, par Julie Nioche et Isabelle Ginot, Maison des Métallos, 30 octobre, 19h.

Rencontre internationale *Site Dance*, organisées par J. Perrin, avec K. Barbour, J. Clavel, V. Hunter, M. Kloetzel, J. Leighton, L. Pichaud, 12 novembre, 18h (à confirmer).

UE ? RECHERCHE ET PROFESSIONNALISATION

1 EC obligatoire à choix DAE3ED07, DVEAEE01 et 1EC obligatoire DAE3ED08 soit 5 ECTS

DAE3ED07 Participation à une manifestation scientifique Sylviane Pagès
Soit 2 ECTS

Chaque étudiant-e doit assister à un événement scientifique organisé par l'équipe Danse, Geste et corporéité (Musidanse, Paris 8) ou par d'autres laboratoires de recherche et institutions (colloque, conférences, exposés d'aides à la recherche au CND, etc.). Le choix de la manifestation scientifique doit se faire en lien avec le projet de recherche.

OU

DVEAEE01 EC engagement

Soit 2 ECTS

L'EC Engagement permet de valoriser les activités associatives au sein de diverses associations, notamment l'association Anacrouse des étudiants du département Danse. Elle est soumise à un accord avec la responsable de Master et suppose un rapport précis d'activités.

ET

DAE3ED08 Suivi de recherche

Sylviane Pagès

Soit 3 ECTS

Suivi du processus de recherche et de l'élaboration du mémoire, sous la forme de rendez-vous individuels avec les directeur·trices de recherche.

UE ? RECHERCHE : GESTE, DANSE ET CORPOREITE

2 EC obligatoires soit 30 ECTS

DAE4EM01 Mémoire de recherche

Soit 25 ECTS

DAE4EM02 Soutenance

Soit 5 ECTS

UE ? LIBRE (facultatif)

DAE4UF10

Possibilité de suivre un atelier de Licence, un cours dans l'Ufr Arts, un cours Genre et Arts, un cours de l'Ufr Droit, un séminaire d'histoire culturelle de la danse (EHESS), un séminaire d'anthropologie de la danse (CNRS), un EC langue, un EC Stage en milieu professionnel.

3.4 FORMATION DOCTORALE

Le doctorat « Esthétique, Sciences et Technologies des Arts », mention « Danse et arts du geste »

Habilités à Diriger des Recherches :

Isabelle Ginot / Esthétique et techniques du corps

Isabelle Launay / Histoire et esthétique des danses modernes et contemporaines

Julie Perrin / Esthétique, critique et danses en situation

Les doctorant-es sont accueilli-es dans **l'équipe « Danse, geste, corporéité » qui appartient au Laboratoire MUSIDANSE, EA 1572 « Esthétique, musicologie, danse et créations musicales » au sein de l'école doctorale Esthétique, Sciences et Technologies des Arts : EDESTA.**

MUSIDANSE est une équipe de recherche dont les programmes et activités sont principalement centrés sur l'époque moderne et contemporaine. Elle accueille plus de cinquante doctorant-es et encadre les étudiant-es de Master en Arts, spécialité musique et spécialité Danse. Elle regroupe des chercheurs et chercheuses en musique et en danse issu-es de plusieurs disciplines – analyse, interprétation, histoire, esthétique – et de plusieurs secteurs – musique écrite, jazz, informatique musicale, ethnomusicologie, dramaturgie musicale, danses aux options esthétiques multiples et pratiques gestuelles issues de champs culturels variées <http://musidanse.univ-paris8.fr/>

L'EQUIPE « DANSE, GESTE, CORPOREITE »

HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

L'équipe « Danse, geste, corporéité » fait partie du Laboratoire MUSIDANSE, Equipe d'Accueil EA 1572 « Esthétique, musicologie, danse et créations musicales ». L'activité de recherche du Laboratoire s'est nourrie durant plus de vingt ans d'orientations successives : la première, « philosophique » initiée par Michel Bernard, philosophe, fondateur du département et de l'équipe de recherche ; la deuxième plus centrée sur l'analyse du mouvement et les pratiques du danseur, dirigée par Hubert Godard, chercheur sur le mouvement ; la troisième où la réflexion historique et l'analyse des œuvres apparaissent au premier plan ; la quatrième où l'analyse des pratiques chorégraphiques et somatiques en tant que pratiques « situées » ouvre aussi sur une approche anthropologique et une esthétique de la réception transculturelle.

Ces orientations reflètent les dialogues de l'équipe avec le monde de la création chorégraphique contemporaine en France, et l'interprétation des besoins ou des questionnements œuvrant au sein du milieu professionnel. En cela, le laboratoire « Danse, geste, corporéité » a toujours été composé aussi bien d'enseignant-es-chercheur-es titulaires que d'associé-es issus du milieu professionnel ; ses membres permanent-es sont toutes et tous engagé-es sur le terrain professionnel (formations professionnelles d'interprètes, compagnies chorégraphiques, lieux de programmation, laboratoires de recherche artistique...) Il ne s'agit pas pour nous d'être « chercheur-e ou professionnel-le, chorégraphe ou interprète », mais de participer à l'activité réflexive propre au terrain, de travailler à proximité des interrogations émergent de la pratique et de contribuer à une réflexion critique du milieu et avec le milieu.

Ainsi, les thématiques de séminaires telles que l'analyse d'œuvres (« Giselle », « Le Sacre du printemps », « les Accumulations » de Trisha Brown), « Figures et pratiques de la communauté en danse », « Histoire et mémoire des œuvres chorégraphiques », « Techniques du corps en danse », « Spatialités en danse », « Images du corps », « Esthétiques de la réception en danse », « Danses et figures faibles », « Danses en situation », « Catégorisations en danse » ont toujours été conçues dans un rapport à la fois autonome et solidaire avec les nécessités du milieu chorégraphique.

Si les besoins d'outils sur le geste, de lecture critique ou d'une pensée historique nous sont apparus comme des urgences politiques du milieu professionnel à une certaine époque, c'est aujourd'hui vers l'analyse des pratiques et des discours dans le champ des savoir-faire du corps et de la danse que s'orientent nos travaux.

Les recherches du Laboratoire s'organisent ainsi autour de deux axes de recherche qui envisagent tant la dimension sociale que la dimension esthétique et historique.

1^{ER} AXE : HISTOIRE ET ESTHETIQUE

Les discours historiques et esthétiques en danse, au plan international, font une large place aux études culturelles et ont construit un champ historiographique parfois trop loin du champ des pratiques et des œuvres elles-mêmes. Notre approche voudrait les mettre au cœur de la recherche : comment les artistes et les œuvres constituent-ils leur propre histoire de la danse ? Comment se pense la question de la mémoire, de l'histoire et de l'analyse, au sein des œuvres elles-mêmes prises dans un contexte précis ? Comment les textes, loin d'être purs commentaires discursifs, sont aussi des fabriques du corps et du geste ? Notre travail ici se situe en dialogue avec nombre de discours sur la danse, aussi bien dans le domaine de l'histoire, de l'anthropologie que de l'analyse des œuvres. Il est par nature interdisciplinaire, et s'appuie autant sur la lecture du geste que sur la philosophie, l'histoire culturelle, l'anthropologie des pratiques, l'histoire des arts, la critique littéraire ou musicale, etc.

2^E AXE : PROCESSUS ET PRATIQUES

Bien que les constructions techniques et idéologiques du « corps » soient un objet central dans de nombreuses disciplines scientifiques (médecine, sciences sociales, études de genre, neuro-sciences, etc.), très peu d'entre elles s'intéressent aux pratiques dansées et aux méthodes somatiques - ensemble de techniques du corps auxquelles recourent fréquemment les danseurs et danseuses. Il s'agit donc ici d'engager une épistémologie des techniques du corps en usage chez les danseurs (techniques dansées et méthodes somatiques), qui ne se contente pas d'une analyse des textes mais considère aussi les techniques elles-mêmes comme lieux de production de savoirs. Cet axe de recherche est également interdisciplinaire (les approches historiques, anthropologiques et sociales, l'analyse du mouvement y croisent les savoirs scientifiques les plus récents sur la posture, la perception, les comportements moteurs, etc.). Il inclut des approches académiques classiques (notamment sur l'histoire du corps et de ses techniques) combinées à des recherches-action, en lien avec les pratiques sociales.

Séminaire Doctorat : « Conversations sur les recherches » Code Apogée [à compléter]

Le séminaire est obligatoire pour tous les doctorant·es inscrit·es et ouvert à des doctorant·es

venu-es d'autres universités.

Il se déroulera sur 6 journées :

* 4 journées seront consacrées au partage et suivi des recherches des doctorant·es et à l'invitation d'autres chercheurs et chercheuses.

11 et 12 décembre, Maison de la recherche Paris 8

11 et 12 mai, Maison de la recherche Paris 8 ou autre lieu à définir (10h-17h)

* Et 2 journées seront consacrées à la participation aux Rencontres de l'équipe « Danse, Geste et corporéité » organisées par Mahalia Lassibille et Julie Perrin (jours et horaires précisés à la rentrée)

Au cours de ces journées sont envisagées diverses formes d'échanges qui rassemblent doctorant·es et enseignant·es-chercheur·es de l'équipe « Danse, geste, corporéité » : actualités de la recherche, discussion sur des textes rédigés, exposés de recherche, partage plus informel sur les questions, hypothèses, doutes, obsessions en cours, invitations à des chercheurs externes sur une thématique, etc.

- Séminaires au sein de l'école doctorale qui comprend quatre équipes de recherche. Voir le site : <http://www-edesta.univ-paris8.fr/accueil.php>

Les cours et séminaires de Master sont ouverts aux doctorants.

Bureau de l'école doctorale : edesta@univ-paris8.fr

Bureau D 218 : tél. : 01 49 40 73 66

Bureaux Coordination des écoles doctorales D212 et D211 : tél. : 01 49 40 70 53 / 52

marlene.monteiro-de-castro@univ-paris8.fr et nina.actis-grosso02@univ-paris8.fr

École doctorale : ED 159 Esthétique, sciences et technologies des arts, bureau D 218,
Tél. 01 49 40 73 66, courriel : edesta@univ-paris8.fr

PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT et DÉROGATION (à partir de la 4^{ème} année)

Pour vous inscrire en doctorat, vous devez être titulaire d'un diplôme national de master (mention Très Bien) ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant votre aptitude à la recherche. L'inscription au doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale inscrire :

- des étudiants ayant effectué à l'étranger des études de niveau équivalent,
- des étudiants bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience.

L'inscription doit être renouvelée au début de chaque année universitaire (dans les deux établissements en cas de co-tutelle). (Art. 14 de l'Arrêté du 7 août 2006).

4 SOUTIEN AU DEPARTEMENT : LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Les ressources procurées par la taxe d'apprentissage constituent un apport financier particulièrement important pour le fonctionnement du département Danse. Elle est utilisée à des fins pédagogiques et de recherche.

Elle permet par exemple : l'invitation d'artistes et de professionnel·les de la culture, la création de bourses de recherche ou de mobilité pour les doctorant·es, le développement de moyens pédagogiques (matériel, documentation), la participation de certain·es étudiant·es à CAMPING (rencontres internationales d'écoles organisées par le Centre national de la danse).

Qui est assujetti à cette taxe ? Les personnes physiques morales imposées au titre des bénéfiques industriels et commerciaux ; les sociétés et autres personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, quel que soit leur objet ; certaines coopératives agricoles de production et de vente.

Cette taxe a pour objectif de faire participer les employeurs au financement des formations initiales et professionnelles. Les employeurs peuvent en toute liberté choisir les bénéficiaires de cet impôt.

C'est ainsi que nous avons reçu le soutien, par le passé, de : Cie L'Alambic, CNDC d'Angers, les CCN de Montpellier, Caen, Le Havre, Grenoble, Danaïdes, L'atelier des chefs, Les laboratoires d'Aubervilliers, Théâtre de la Bastille à Paris, Théâtre de la Ville à Paris, Mains d'œuvres, La Briqueterie, CDC, Cie La Zouze, Damien Valette, Association l'A, L'Echangeur Fère en Tardenois, la compagnie IDA, etc...

Si vous souhaitez verser cette taxe au département Danse, si vous connaissez des personnes / structures qui pourraient le faire, merci de contacter Mahalia Lassibille : mahalia.lassibille@univ-paris8.fr

RECAPITULATIF ENSEIGNEMENTS LICENCE 3 LMD 4

Capacité d'accueil validée en CFVU : 50 étudiant.e.s

Semestre 5	UE	EC	Enseignants	ECTS	Code modélisation
MAJEURE / TRONC COMMUN					
S5	UE 1 Théories, histoire et esthétique 1 : 2 EC obligatoires				DA85UM01
		Histoire de la danse 1	S. Pagès CND ¹ S1 jeudi 12h30-15h30 I. Launay Gr.2 PSPBB S1 merc.12h30-15h30	4	DA85EM01
		Analyse d'œuvres	M. Papin CNSM S1 merc. 9h30-12h30 CS I. Ginot Salle UFR S2 mardi 15h30-18h30	4	DA85EM02
	UE 2 Analyse des pratiques 1 : 2 EC obligatoires				DA85UM02
		Analyse du mouvement 1	E. Lyon Gr1 Studio S1 Mardi 15h30-18h30 R. Panassié Gr2 Studio S1 vend. 12h30-18h30. CS ²	4	DA85EM03
		Savoirs somatiques	V. Salvatierra Intensif 26-30 avril CNSM 10h-17h Intensif notation R. Panassié CNSM 26-30 avril 10h-17h	4	DA85EM04
				16 ECTS	
DEMI MINEURE / OUTILS ET METHODE					
S5	UE 3 Méthodes : 1 EC obligatoire				DA85UN03

¹ En attente de confirmation du CND (25 juin 2020)

² Calendrier spécial

		Méthodologie enquête de terrain	M. Lassibille <i>Studio</i> S1 mardi 12h30- 15h30 L. Steil <i>PSPBB</i> S1 merc. 15h30- 18h30	4	DA85EN01
	et 1 EC obligatoire à choix				
		Méthodologie de l'écrit	G. Hinz <i>CND</i> S1 jeudi 15h30- 18h30	4	DA85EN02
		EC Découverte méthodologie des Arts ³	UFR Arts	4	DA85EN03
				8 ECTS	
TRANSVERSALE 1					
S5	UE 4 Transversale 1 : 2 EC obligatoires à choix				DA85UT04
	Au choix 1 atelier	M3P Atelier 1	K. Van Dyk A. Berland <i>Studio</i> <i>CS Janvier</i>	3	DA85ET01
		M3P Atelier 2 Archives M1	L. Pichaud <i>A distance</i>	3	DA85ET02
	Au choix 1 tremplin	EC Tremplin métier Atelier 3 Vidéodanse	J. Hoepffner <i>Studio</i> S2 CS avril 21	3	DA85ET03
		EC Tremplin master	Cours de master (Danse ou autre ⁴)	3	DA85ET04
				6 ECTS	
Semestre 6	UE	EC	Heures présentiel	ECTS	
MAJEURE / TRONC COMMUN					
S6	UE 1 Théories, histoire et esthétique 2 : 2 EC obligatoires				DA86UM05
		Histoire de la danse 2	C. Paillet <i>Studio</i> S2 vend. 8h00- 11h00	4	DA86EM01
		Introduction aux discours sur le corps	L. Flety <i>Studio</i> S1 vend. 9h30- 12h30	4	DA86EM02

³ EC de Méthodologie des Arts, à prendre au sein de l'UFR Arts.

⁴ Après accord du département d'accueil

			C. Paillet PSPBB S2 merc. 12h30-15h30		
	UE 2 Analyse des pratiques 2 : 2 EC obligatoires				
		Analyse du mouvement 2	C. Roquet Studio S2 jeudi 15h-18h	4	DA86EM03
		Suivi enquête terrain	M. Lassibille Salle UFR S2 mardi 12h-15h	4	DA86EM04
			L. Steil PSPBB S2 merc. 15h30-18h30		
				16 ECTS	
TRANSVERSALE 2					
S6	UE 4 Transversale 2 : 2 EC obligatoires				
		Stage Terrain	M. Lassibille	12 coef. 2	DA86ES01
			L. Steil C. Roquet		
	(dispense)	Langue vivante ou cours mutualisé UFR	Départ. Langues	2	DA86XL10
	1 EC libre à choix (non obligatoire)				
		EC Découverte : Musique, Cinéma, Genre	UFR Arts ou Etudes de Genre	2	DA86XDE0
		EC Libre FLE	FLE	2	DA86XLI0
				14 ECTS	
<p>MINEURE EXTERNE ouverte UFR Arts et autres départements (si obligatoire) -Histoire de la danse 1 -Histoire de la danse 2 -Analyse d'œuvres -Discours sur le corps -Savoirs somatiques</p> <p>COURS dédoublés (en raison des conventions avec les écoles supérieures : Pôle Sup' Jazz, CNSMDP - Analyse d'œuvres Méthodologie de l'écrit Savoirs somatiques Histoire de la danse 1 Histoire de la danse 2</p> <p>COURS dédoublés (en raison du suivi pré-professionnalisation et conventions) Méthodologie de l'enquête de terrain Suivi de l'enquête de terrain Lecture du geste (UE Analyse du mouvement 1)</p>					

RECAPITULATIF ENSEIGNEMENTS MASTER 1 LMD 4

Capacité d'accueil validée en CFVU : 25 étudiant.e.s

Semestre	UE	EC	Enseignants	ECTS	Code modélisation
S1	UE 1 Fondamentaux 1 2 EC obligatoires 10 ECTS				
		Méthodes 1	S. Pagès <i>CND</i> <i>S1 merc. 12h30-15h30</i>	5	DAE1ED01
		Penser les catégories	M. Lassibille <i>Studio</i> <i>S1 jeudi 12h30-15h30</i>	5	DAE1ED02
	UE 2 Histoire et esthétique de la danse et des pratiques performatives : 2 EC obligatoires – 10 ECST				
		Approches historiques	L. Pichaud atelier <i>Archives L</i> Ou Atelier 1 L Van Dyk	5	DAE1ED03
		Face aux oeuvres	I. Launay I. Ginot <i>S2 CND</i> <i>Merc. 10h-17h</i> <i>CS</i>	5	DAE1ED04
	UE 3 Gestes et sociétés : 1 EC obligatoire + 1 EC obligatoire à choix – 10 ECTS				
	Obligatoire	Pratiques contextes et	I. Ginot/J. Nioche <i>CND</i> <i>S1 merc. 15h30-20h30</i> ou Perrin <i>L'art engage M2</i>	5	DAE1ED05
	A choix	Atelier chorégraphique	J. Perrin/J. Leighton <i>S1 CS Labos Aubervilliers</i>	5	DAE1XD10
		Atelier 3 L3	J. Hoepffner <i>Vidéodanse</i>		DAE1XDLO ?
		UFR Arts, Genre, Droit			DACMXOA0 DACMXOGO DAEMXOD0
		Cours L3 Danse			DAE1XDLO ?
				30 ECTS	

S2	UE 1 Fondamentaux 2 : 2 EC obligatoires + 2 EC à choix – 16 ECTS				
	obligatoires	Méthodes 2	I.Launay <i>S2 Studio mardi 15h-18h</i>	5	DAE2ED01
		Lecture du geste	C. Roquet <i>S2 Studio Mardi 12h-15h</i>	7	DAE2ED02
	2 EC au choix	Stage		2	DAE2ES01
		Engagement		2	DVEAEE01
		Langue		2	DAE2XL10
	UE Matériaux de recherche : 1 EC- 14 ects				
		Matériaux de recherche (écrit et présentation orale)		14	DAE2ER07
				30 ECTS	

RECAPITULATIF ENSEIGNEMENTS MASTER 2 LMD 4

Capacité d'accueil validée en CFVU : 25 étudiant.e.s

Semestre	UE	EC	Enseignants	ECTS	Code modélisation
S3	UE 1 Fondamentaux 3 : 3 EC obligatoires 15 ECTS				
		Méthodes 3	I. Ginot <i>Studio</i> <i>S1 Jeudi 9h30-12h30</i>	5	DAE3ED01
		Processus et formats de recherche	L. Pichaud <i>S2 CND merc. 10h-17h</i> <i>CS.</i>	5	DAE3ED02
		Lecture du geste	C. Roquet <i>Studio S2</i> <i>Mardi 12h-15h</i> ???	5	DAE3ED03
	UE Actualités des recherches théoriques et pratiques en danse : 2 EC au choix obligatoires – 10 ECTS				
		Analyse chorégraphique des oeuvres	Face aux œuvres M1 I. Launay I. Ginot <i>S2 CND</i> <i>Merc. 10h-17h</i> <i>CS</i> Prat.&cont. I. Ginot/J. Nioche <i>CND</i> <i>S1 merc. 15h30-20h30. CS</i>	5	DAE3ED04
		Histoire et anthropologie	M. Lassibille <i>S2 jeudi 12h-15h</i> <i>Salle UFR</i>	5	DAE3ED05
		L'art engage	J. Perrin <i>S1 CND merc. 9h15-12h15</i>	5	DAE3ED06
	UE Recherche et professionnalisation : 1 EC obligatoire à choix, 1 EC obligatoire – 5 ECTS				
	Obligatoire à choix	Participation à manifestation scientifique	S. Pagès	2	DAE3ED07
		Engagement		2	DVEAEE01
	Obligatoire	Suivi de recherche	S. Pagès	3	DAE3ED08
				30 ECTS	

S4	UE Recherche : Geste, danse et corporéité 2 EC obligatoires – 30 ECTS				
		Mémoire de recherche		25	DAE4EM01
		Soutenance		5	DAE4EM02
				30 ECTS	
	UE Libre				DAE4UF10